

MÉZIÈRES MARSAUCEUX



CENTRELEC

Electricité Générale

- Neuf & Rénovation, mise en conformité
- Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie
- Ventilation (VMC simple et double flux)
- Motorisations de portail, porte de garage et volets roulants
- Courants faibles, réseaux informatiques, alarmes
- Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- Domotique et automatismes du bâtiment



*Sébastien
Maurzy*

02 37 43 79 55 / 06 13 80 28 99

centrelec28@orange.fr

28500 - MEZIERES-EN-DROUVAIS



DES ÉNERGIES & DES SERVICES



Et si vous choisissiez
un fournisseur de proximité
pour vos énergies ?

GAZ – ÉLECTRICITÉ

02 37 65 00 20

www.gedia-energies.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



02 Le mot du maire

03 Vie municipale

- 03 Commissions
- 04 Budget communal
- 10 Travaux
- 18 Cimetière
- 19 Nettoyons notre nature
- 20 Fleurs et plantations
- 22 Informations municipales
- 24 Tarifs de location de la salle polyvalente Louis Pommereau
- 24 Tarifs des concessions du cimetière

25 Etat civil

26 Plan de situation

28 Calendrier des manifestations

32 Animations communales

40 Vie scolaire

44 Vie associative

- 44 Paroisse catholique
- 46 Amicale
- 47 Amicale section tennis
- 48 Théâtre de la Grange
- 49 Amicale périscolaire - Théâtre les Vrais Semblants
- 50 Bibliothèque « Au coin du livre »
- 51 Patrimoine Mézières Marsauceux (P2M)
- 52 La voix des champs
- 53 Bicentenaire
- 54 Loisirs 3^{ème} âge (LTA)
- 55 Centre Nautique Drouais (C N D)
- 56 Association Sportive et Culturelle (A S C)
- 58 Société de pêche « SCI la Noë Robert »
- 59 L'Etoile de Marsauceux - United Ufolep
- 60 Société de chasse

61 Infos pratiques

66 Agglo de Dreux

68 Contacts

Annonces

ACR	50	Buquet	49	Lhermite	9
Alarme 28	18	Centre Elec	2 ^{ème} de couv	Maharoux	45
Allain Valery et ass	04	Colin	65	Maini	43
Auto Ecole Renaux	50	Crédit mutuel	20	Maury Hubert	40
Aux délices de Giulia	08	DSN	21	Mini	47
Axa	08	ECM	55	OMN Guêpes	25
Bazemont Eric	07	Everbate	30	O'Studio	60
Benoist Gaec	19	Garage de la Rocade	30	Pitot	18
Benoist Yves	49	Gédia SEML	2 ^{ème} de couv	REM	34
Bercher	08	Guillon	19	Teixeira	08
BMW	39	Intermarché	39	Toussaint	52
Bois des Louvières	17	Latour	31	TP 28	46
Bosson Pascal	18	Les couloirs du temps	46	UD Energie	30

Le Conseil Municipal remercie les annonceurs de ce bulletin.
 Directeur de la publication : Commission information.
 Rédaction : Equipe municipale ainsi que les rédacteurs des associations.
 Coordination : Jean-Yves Debu
 1^{ère} de couverture : Jean-Yves Debu
 Photos : Mairie et associations

Mise en page et impression :

ACR : 16, rue Jules Padeloup - 28100 Dreux
 Tél. 02 37 42 89 14 - www.acr-repro.com



Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires



Après un début d'année 2021 encore largement perturbé par la pandémie de COVID 19, la vie a repris. Notre village a connu une rentrée scolaire sereine, les mariages souvent reportés ont enfin pu avoir lieu, et les locations

ont repris à la Salle Louis Pommereau. A défaut du traditionnel repas du 14 juillet, les adeptes de la pétanque et du tennis de table ont enfin pu se retrouver, de nombreux jeux ont été organisés et un pot de l'amitié a clos ces retrouvailles. Et quel plaisir d'avoir enfin pu organiser pour clore l'année 2021 un chaleureux moment de convivialité à l'occasion du Bicentenaire du Temple. Merci à P2M, à la Voix des Champs et aux membres de la municipalité d'avoir contribué au bon déroulement de cette manifestation, qui malgré les mauvaises conditions météorologiques, a réuni de nombreux participants.

Malheureusement, à l'heure où nous préparons ce bulletin, l'épidémie de COVID 19 repart à la hausse. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient déjà fait.

A notre grand regret, nous avons dû renoncer au spectacle de fin d'année lors de l'arbre de Noël. Comme en 2020, le Père Noël a arpenté les rues de notre commune chargé de cadeaux et de friandises. En fin de journée, il était fourbu mais comblé d'avoir apporté un peu de joie dans cette période si particulière.

L'année 2021 a été marquée au sein du Conseil Municipal par la démission de 3 conseillers pour raisons personnelles ou pour divergence d'opinion. Vous trouverez dans les premières pages de ce bulletin la nouvelle organisation mise en place.

L'équipe municipale, après avoir dressée un bilan des travaux à réaliser, s'est attachée à organiser et à concrétiser ses projets. Ainsi, outre la mise en place d'un outil d'information rapide sur smartphones appelé CIVOX, un site Internet est en cours de création, avec la société Drouaise CONICREA. Plusieurs chantiers ont été lancés ; réfection de voirie rue de la Badonnerie et chemin du Breuil ; réfection de trottoirs rue des Forges et rue de la Libération ; remplacement de velux aux sanitaires de la salle Louis Pommereau ; changement des poteaux de but et de l'éclairage du terrain de foot ; sécurisation de l'accès au stade par la mise en place de blocs béton, afin d'empêcher l'installation des gens du voyage.

Une deuxième tranche de renouvellement de notre éclairage public par des lampes LED, moins gourmandes en énergie, a également été réalisée.

D'autres travaux prévus en 2021 ont dû être reportés en 2022, notamment pour des problèmes d'approvisionnement : Réfection des couvertures de la Salle des Conseils et de l'Arsenal, mise en place de volets roulants Salle du Conseil et Salle Louis Pommereau.

Enfin pour bien conclure l'année 2021, nous sommes tous soulagés de la fin des travaux de comblement des cavités sous la RD 152b (rue de Mézières). Cet effondrement a fortement perturbé notre quotidien durant plusieurs mois.

Pour 2022 qui sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives, j'ai bon espoir d'accueillir nos aînés pour un moment de convivialité, à l'occasion de notre traditionnel banquet des « anciens » programmé le 06 mars 2022.

Malheureusement, la situation sanitaire en cette fin d'année ne permet pas d'envisager encore une fois, la tenue de la cérémonie des vœux.

Nous poursuivons l'entretien de nos bâtiments communaux, avec la réfection de la couverture de la Mairie, le remplacement des chauffe-eaux du stade et de la salle Louis Pommereau ainsi que le changement des volets de l'ancienne poste.

Trois projets d'importance se concrétiseront avec la mise en service de notre site Internet, l'aménagement de la place de l'Eglise et la création d'un réseau de vidéoprotection. Nous poursuivons la modernisation de notre éclairage public avec une 3ème et avant dernière tranche.

Nous travaillerons également sur la reprise de l'acoustique salle Louis Pommereau et sur une tranche d'enfouissement des réseaux secs aériens et de la mise en place de l'assainissement collectif rue de l'Eolienne, en coordination avec le syndicat d'électricité et l'Agglo du Pays de Dreux.

Enfin deux dossiers seront mis à l'étude en 2022, avec la création d'un espace de jeux pour enfants avec extension du parking à proximité de l'école de Marsauceux, ainsi que la réhabilitation du Temple, suite au diagnostic réalisé en 2021 par M. TREUST Architecte du Patrimoine.

Je tiens vivement à remercier Jean-Yves Debu, adjoint à la communication et toute l'équipe municipale qui ont contribué à la réalisation de cette 45ème édition, encore riche et innovante. Je vous souhaite une bonne lecture et vous demande d'accorder une attention particulière à tous les annonceurs qui, par leur participation financière permettent la réalisation de ce bulletin. Je remercie les responsables des diverses associations communales et les bénévoles qui ont rédigé les articles. Je remercie Philippe Peudoux pour sa sympathique contribution.

Je formule le vœu que cette nouvelle année permette enfin de sortir de cette crise sanitaire. De profiter de plus de liberté, et que chacune et chacun d'entre vous puisse retrouver ses activités sportives ou culturelles, au sein des nombreuses associations qui font la force de notre commune et qui sont indispensables à la cohésion de tous.

Au nom de l'Équipe Municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !



Commissions

COMMISSIONS COMMUNALES

	Philippe POMMEREAU Maire	Muriel BRANDT 1 ^{ère} adjointe	Aurélia DAUBIN-LEFEVRE Adjointe	Jean-Yves DEBU Adjoint	Dominique HEBERT	Cyrille LOUIS	Mareva PORTENSEIGNE	Stéphan TOISON	Stéphanie RONNE	Sandrine FARIA	Jean-Baptiste GOUJEON
FINANCES COMMUNALES / BUDGET	Maire										
URBANISME / PLU	Rapporteur										
ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS											
CIMETIÈRE											
VOIRIE / RÉSEAUX / SÉCURITÉ ROUTIÈRE											
FÊTES ET CÉRÉMONIES											
COMMUNICATION / INFORMATION											
TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX											
AFFAIRES SOCIALES											

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET AUTRES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

	Président	Titulaire (s)	Suppléant (s)
COMMISSION D'APPELS D'OFFRES	POMMEREAU philippe	TOISON Stéphan RONNE Stéphane BRANDT Muriel	HEBERT Dominique BRANDT Muriel GOUJEON Jean-Baptiste
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS	POMMEREAU Philippe	GOYER Jean-Claude - BRANDT Muriel LUSURIER Benoit - AUGER Joël HEBERT Dominique - FARIA Sandrine	HELIX Joël - TOISON Stéphan LOUIS Cyrille - MARIE Gwenaël GUILLIER Isabelle - DESMARS Sandrine
COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES		HEBERT Dominique LE ROY Sylvie (déléguée Préfet) PAPIN Eric (délégué TGI)	TOISON Stéphan POTIER Christiane (déléguée Préfet) PATRIARCHE Angélique (déléguée TGI)
SIRP (Syndicat Intercommunal de Mézières-en-Drouais, Ouerre, Charpont et Ecluzelles)		POMMEREAU Philippe DAUBIN-LEFEVRE Aurélia FARIA Sandrine	
SBV 4R (Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet)		TOISON Stéphan	GOUJEON Jean-Baptiste
SIE-ELY (Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Eure et Loir et des Yvelines)		POMMEREAU Philippe	HEBERT Dominique
SMICA (Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet)		TOISON Stéphan	DEBU Jean-Yves
Délégués communautaires		POMMEREAU Philippe	BRANDT Muriel
Délégué Conseiller Défense		TOISON Stéphan	PORTENSEIGNE Mareva
Correspondant sécurité Routière		PORTENSEIGNE Mareva	

Le Personnel Communal

SECRETARIAT	GARDE-CHAMPÊTRE	SERVICES TECHNIQUES
Secrétaire de Mairie (en cours de recrutement) Virginie MAHAUT Secrétariat et Agence Postale	Thierry PATRIARCHE	Franck PATRIARCHE



BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2020

Section de Fonctionnement

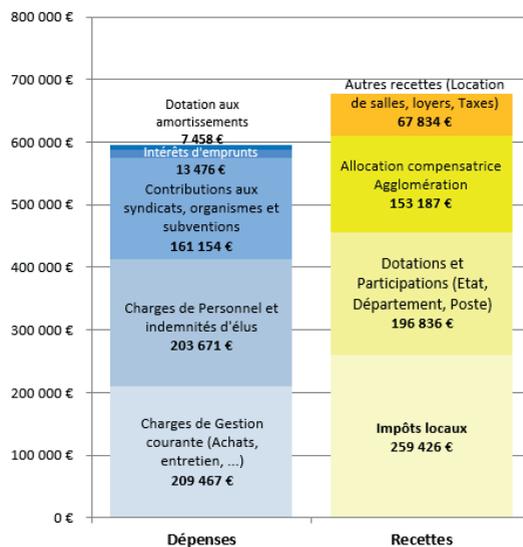
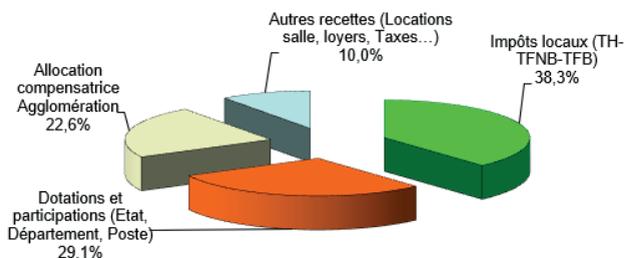
Elle présente un excédent à la fin de l'exercice 2020 de **82 257 €**.

Épargne brute : Elle est calculée en ajoutant à cet excédent les dotations aux amortissements de 4 903 € (provisions pour remplacement d'équipements), soit **87160 €**.

Après déduction de la part réservée au remboursement des emprunts (Capital), le solde constitue ce que l'on appelle l'**Épargne Nette**. C'est cette somme, qui va constituer l'autofinancement de nos projets d'investissement, pour les années suivantes. L'Épargne nette dégagée en 2020 était de **39 134 €**.

Les Recettes réelles de Fonctionnement

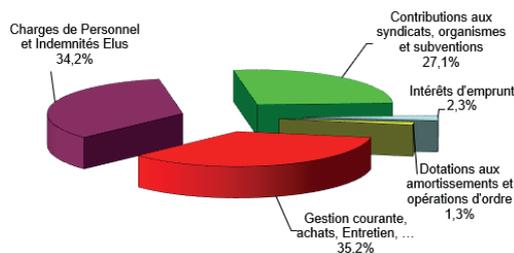
Elles sont constituées pour 1/3 par le produit des impôts locaux, pour 1/3 par les **dotations de l'État, du Département et de la Poste**, pour 1/4 par l'**allocation de compensation versée par l'Agglomération du pays de Dreux**, à laquelle nous adhérons, les 10% restant étant constitués par les recettes diverses liées à la **location de la salle L. Pommereau (en forte baisse avec l'épidémie de COVID)**, les loyers des logements communaux, les taxes d'occupation du domaine public, ...



Les dépenses réelles de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement se décomposent comme suit.

- 34,2% **Charges de Personnel et indemnités élus**,
- 27,1% **Contributions aux syndicats et organismes divers** (SMICA, SIRP, SDIS, AMF, ...) et **subventions** aux associations
- 38,8% **Gestion courante**, Entretien, achats divers, intérêts des emprunts et dotations aux amortissements



ALLAIN Valery & Ass.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

43, rue de la Mairie
28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS
Tél. : 02 37 43 84 95 - Fax : 02 37 62 00 69
Port. : 06 34 15 43 31

ENTREPRISE QUALIFIÉE
(Qualifelec)

Bâtiment - Industrie - Tertiaire

Nouvelles Énergies
Pompe à chaleur - Climatisation
Chauffe eau Thermodynamique

Ventilation récupérateurs double flux
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Plafonds et sols basse température - Radiateurs
à inertie accumulateurs - Programmeurs
COURANTS FAIBLES
Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme
Automatisation portail - Interphone
Antennes paraboles hertziennes

BUDGET

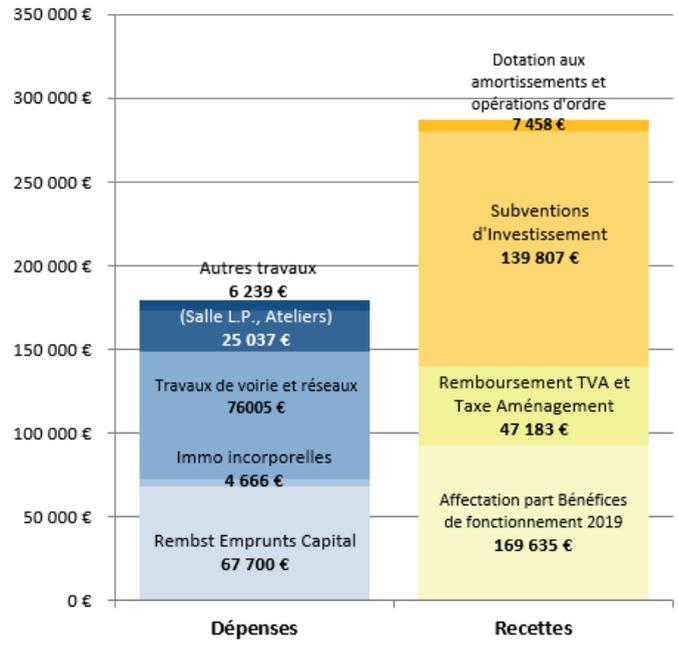
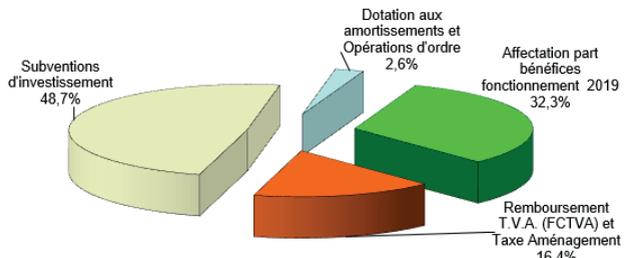
Section d'investissement

Elle présente un **excédent à la fin de l'exercice 2020 de 107 562 €**. Cet excédent a été reporté au budget primitif 2021 pour compenser en partie les pertes cumulées des années antérieures (- 127 117 €).

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées :

- Pour **près de la moitié de subventions** versées par l'État, la Région, le Département, le SIE-ELY (Syndicat d'électricité) ... , pour les travaux de rénovation énergétique de la salle, le renouvellement de l'éclairage public (éclairage LED) et les travaux de voirie,
- Près d'**1/3 par l'affectation d'une partie des bénéfices de fonctionnement 2019**,
- Le reste étant composé des produits de la Taxe d'aménagement (urbanisme opérationnel), du remboursement d'une partie de la TVA sur les opérations d'investissement et les dotations aux amortissements.



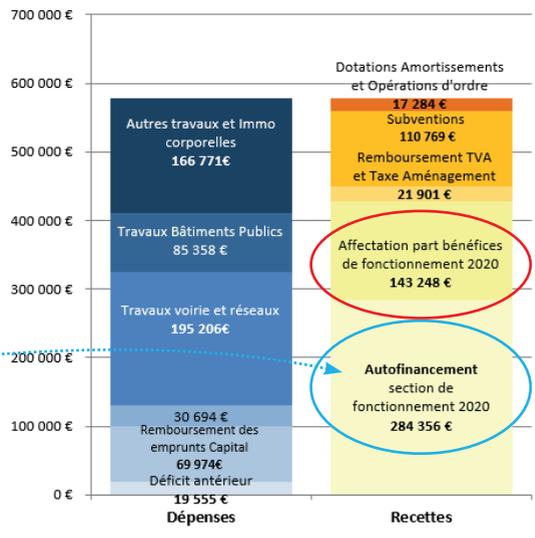
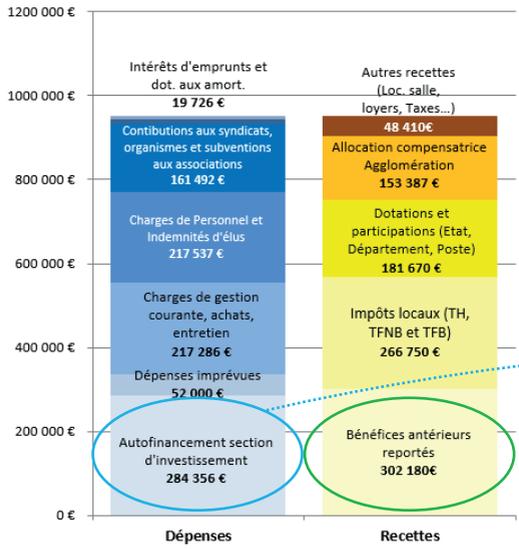
Les dépenses d'investissement

Près des 2/3 du budget d'investissement a été utilisé pour financer les travaux de rénovation de la salle Louis Pommereau et les travaux des ateliers et 1/4 pour le remboursement des emprunts (Capital).

BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2021

Après un budget prudent en 2020 élaboré dans un contexte d'élections municipales et de crise sanitaire, le budget 2021 se voulait un peu plus ambitieux en s'inscrivant dans une relance économique portée par l'État.

Les sections de fonctionnement et d'investissement doivent être équilibrées en dépenses et recettes.



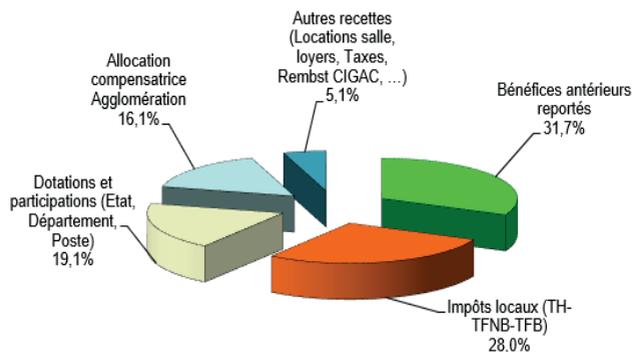


Section de fonctionnement

La **section de fonctionnement** de notre Budget communal, s'équilibre pour l'année 2021, à la somme de **952 397 €**.

L'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020 (**302 180 €**), va permettre :

- de couvrir le déficit d'investissement cumulé au 31 décembre 2020 auquel est ajouté les restes à payer pour travaux engagés en 2020 (**143 248 €**)
- de contribuer à financer de nouveaux projets (**158232 €**)



Répartition des recettes de fonctionnement 2021

Avec la crise sanitaire, les recettes liées à la location de la salle sont toujours très fortement réduites : Prévision de 1000 €, contre 10 000 € en année « normale »

Section d'investissement

La **section d'investissement** de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2021, à la somme de **577 558 €**.

Notre capacité d'autofinancement est bonne. Nous disposons en 2021 d'une somme de **284 356 €**, pour mener à bien nos opérations d'investissement.

La crise sanitaire et l'étude des différents devis sollicités a encore cette année ralenti les opérations d'investissement.

Parmi les travaux réalisés en 2021 ou en cours de réalisation à ce jour, nous pouvons citer :

- **Travaux de voirie**, Impasse de la Badonnerie et Chemin du Breuil.
- **Réfection des trottoirs** côté pair de la Rue des Forges, côté pair Rue de la Libération, Rue des Étangs, Rue du Mesnil, Rue de la Mairie et Grande Rue devant l'ASC.
- **Finalisation de l'aménagement du Jardin des Souvenirs**, avec la plantation d'ifs. Certaines allées du cimetière ont été recouvertes d'une couche de sable et de Vignats compactés.
- **Remplacement de 2 poteaux incendie** Rue des Écoles et Rue du Mesnil.
- **Remplacement** des fenêtres de toit des sanitaires de la Salle L. Pommereau,
- **Remplacement de 2 portes** (local à ballons, WC) à l'arrière des vestiaires du Stade,
- **Remplacement éclairage** du stade par des projecteurs Leds
- **2^{ème} tranche de remplacement de l'ancien éclairage par des Leds**, plus économes en énergie.

Plusieurs chantiers ont été validés en 2021, mais n'ont pu être réalisés, notamment compte-tenu de difficultés d'approvisionnement en équipements, mais aussi de la charge de travail importante des entreprises de couverture. Ils seront réalisés en 2022 :

- Réfection des enduits et de la couverture de l'ancien Arsenal de la Mairie,
- Réfection de la couverture de la Salle du Conseil de la Mairie,
- Mise en place de volets roulants électriques, Salle du Conseil de la Mairie
- Pose de 3 volets roulants solaires aux fenêtres de toit grande salle,

D'autres projets d'investissement sont en cours d'études ou de chiffrage :

- Aménagement de la Place de l'Église et de la Place Saint-Martin,
- Enfouissement des réseaux et pose de l'Assainissement Collectif, Rue de l'Éolienne, à Marsaueux,
- Insonorisation de la salle Louis Pommereau,
- Création d'un réseau de Vidéo Protection,
- 4^{ème} tranche de modernisation de l'éclairage public.

BUDGET

Évolution de votre imposition

Pour beaucoup d'entre vous, la Taxe d'Habitation a été supprimée. Pour les autres son montant a été réduit de 30% en 2021 et réduira encore de 65% en 2022 avant de disparaître totalement en 2023.

Des taux d'imposition inchangés hors Taxe GEMAPI

Cette taxe représentait près de 40% des recettes fiscales communales. Pour compenser cette perte, **l'État a transféré aux communes les recettes de la Taxe sur le Foncier Bâti qui était perçue par le Département.** Au global les prélèvements fiscaux 2021 sont identiques à ceux de 2020, à l'exception de la **nouvelle Taxe GEMAPI**, mise en place par la Communauté d'Agglomération

Taxe sur le Foncier Bâti - Taux	Commune	Département	Communauté d'Agglomération	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	Taxe GEMAPI (2)	Frais de Gestion de la Fiscalité
2020	20,19%	20,22%	1,69%	16,45%		4,40%
2021	40,41% (1)		1,65%	16,34%	0,414%	4,40%

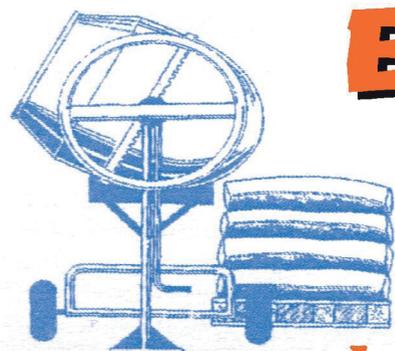
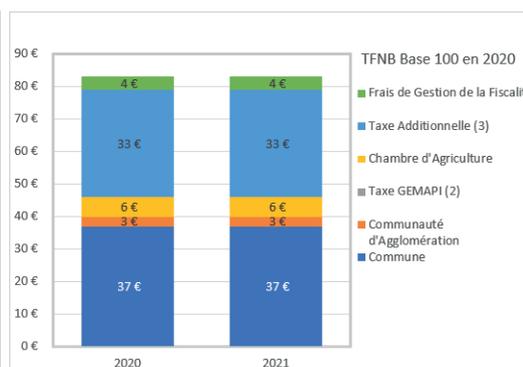
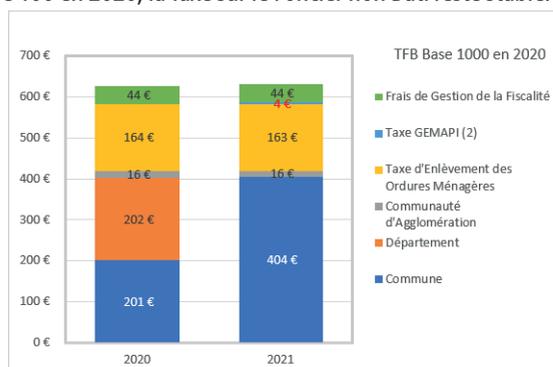
- (1) Pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, l'Etat a transféré le produit de la Taxe sur le Foncier Bâti perçu en 2020 par le Département à la commune
- (2) La taxe additionnelle GEMAPI a été votée par la Communauté d'Agglomération en 2021. Cette taxe permettra de financer la gestion des milieux aquatiques et la Prévention des inondations

Taxe sur le Foncier Non Bâti - Taux	Commune	Communauté d'Agglomération	Taxe GEMAPI (2)	Chambre d'Agriculture	Taxe Additionnelle (3)	Frais de Gestion de la Fiscalité
2020	37,82%	3,28%		6,83%	33,22%	4,40%
2021	37,82%	3,24%	0,608%	6,82%	33,22%	4,40%

- (1) Pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, l'Etat a transféré le produit de la Taxe sur le Foncier Bâti perçu en 2020 par le Département à la commune
- (2) La taxe additionnelle GEMAPI a été votée par la Communauté d'Agglomération en 2021. Cette taxe permettra de financer la gestion des milieux aquatiques et la Prévention des inondations

Les bases foncières n'ayant augmenté que de 0,2% entre 2020 et 2021 la hausse de la Taxe sur le Foncier Bâti (Base 1000 € en 2020) n'est que de 4 € correspondant à la Taxe GEMAPI.

Sur une Base 100 en 2020, la Taxe sur le Foncier non Bâti reste stable.



ERIC BAZEMONT

Artisan Maçon

*Neuf et
Rénovation
Isolation - Couverture
Maçonnerie de briques, pierres, pavés...*



25, rue des Passerelles
Le Mesnil Ponceau
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Mail : eric-bazemont@orange.fr

Tél. : 02 37 82 40 94
Port : 06 83 36 00 70



**AUTO - MOTO
HABITATION - SANTE
PLACEMENT - CRÉDIT**



www.oriass.com

Cyrille LOUIS, Assurances et Placements
33, rue Saint-Martin - 28100 DREUX
Tél 02 37 46 00 60 - agence.louis@axa.fr

ORIAS N° 07016164

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

VIANDE 1^{er} CHOIX

TRIPERIE - VOLAILLES - TRAITEUR

BERNARD BERCHER



37, Rue Jean Moulin
28170 CHATEAUNEUF EN TYMERAIS
Tél. 02 37 82 30 46
Fax. 02 37 82 34 20

47, Grande Rue
28210 VILLEMEUX SUR EURE
Tél. 02 37 82 30 06
Fax. 02 37 82 34 20



**AUX
DÉLICIES
DE GIULLIA**

28, Grande rue, Mézières-en-Drouais
Tél. : 02 37 43 71 25
Ouvert de 7h à 13h et de 16h à 19h
Dimanche de 7h à 13h

Teixeira
VOYAGES

Pour que vos **Rêves**
traversent les frontières...

Pour vous divertir
Spectacles • Théâtre • Concerts • Cabarets • Journées et Séjours organisés...

Transport de voyageurs (Scolaire, association, CE, groupes...)

DEVIS RAPIDE ET GRATUIT SUR DEMANDE

www.teixeiravoyages.fr

ZI de Forts, 40 route de Paris - 28500 CHÉRISY • Tel : 02 37 82 46 30 • Fax : 02 37 82 33 15 • Mail : teixeira-voyages@wanadoo.fr

LHERMITE

Équipement Loisir



CHERISY

Matériel pour espaces verts et voirie

- Salle d'exposition de 700 m²
- 5 mécaniciens et 2 magasiniers
- Ouvert du Lundi au Samedi
- 08h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
(sauf du 01 novembre au 28 février, fermeture le samedi à 18h00)



LUISANT



JOHN DEERE

Kubota

STIHL®



HONDA

www.lhermite-equipement-loisir.fr

DREUX :

Rue du Plateau – BP 50061
ZA Croix de Raville – 28500 CHERISY

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

contact.cherisy@lhermite-el.fr

CHARTRES :

Route d'Illiers (face au rond-point)
2, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

contact.luisant@lhermite-el.fr



Travaux et investissements 2021 et projets 2022

Malgré la crise sanitaire qui s'est prolongée, des travaux d'entretien de nos bâtiments et de nos voiries ont été effectués en 2021. Ces chantiers sont indispensables pour maintenir en bon état nos équipements publics..

Réfection de voiries

Les travaux de réfection de voiries et de trottoirs prévus au mois d'octobre et confiés à l'Entreprise TP28 de Tremblay-les-Villages ont pris du retard. Ils ont débuté la dernière semaine d'octobre, Impasse de la Badonnerie. Un caniveau double revers a été mis en place, afin de canaliser les eaux pluviales de cette rue et les évacuer dans un puit en bout d'impasse pourvu d'un regard de décantation. La couche superficielle de roulement a été remise à neuf



D'autres chantiers sont programmés en fin d'année 2021 ou au printemps 2022 :

- Chemin du Breuil, mise en place par le SMICA de deux compteurs à eau extérieurs. Reprofilage, mise en œuvre de bordures et d'une couche de circulation en enrobé.
- Réfection de trottoirs, Rue de la Mairie devant l'ancienne Poste, Rue des Étangs entre le n°4 et le n°6, Rue de la Libération, de la Place St-Vigner à la Rue de Neaufle, Rue des Forges côté pair, Rue du Mesnil du n°23 au n°27, Grande Rue à Mézières devant l'ASC.

Pose de mobilier urbain

- 4 potelets supplémentaires ont été posés par les employés municipaux devant la propriété de M. et M^{me} Laurent, afin d'empêcher le stationnement des voitures sur la partie enherbée, aux heures d'entrée ou de sortie des écoles.



Balayage mécanique des caniveaux

Pour rappel, en application du règlement sanitaire départemental d'Eure & Loir, notamment en son article 99.1 et à l'arrêté municipal n°025 / 2020 du 1er juillet 2020 prescrivant l'entretien des trottoirs, il appartient aux riverains, au droit de leur propriété, de procéder au balayage, au désherbage, au nettoyage et au déneigement :

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- Ou s'il n'existe pas de trottoir, sur un espace de 1,20 m de largeur.

Vous trouverez ci-après un extrait de cet arrêté :

ARRETE N°025 / 2020

Article 2 : Entretien des trottoirs et des caniveaux

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- Ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

Balayage

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Désherbage

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ou tout autre moyen à l'exclusion de produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.

Autres dispositions

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers d'ordures ménagères.

Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés, en l'absence de revêtement de trottoir, à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

Le nettoyage concerne également le démoussage des trottoirs.

Article 3 : La neige, le gel

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel de déneigement, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Le Nettoyage des trottoirs et de la voirie publique participe à leur entretien mais aussi à la qualité de vie des citoyens. Il est donc impératif que chacun d'entre nous collabore à cet effort collectif. Afin de compléter le travail d'entretien, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec une entreprise spécialisée qui assure le balayage mécanique des caniveaux des voies bordurées ou possédant un caniveau (hors impasses ne permettant pas les manœuvres de la balayeuse).

Les rues concernées par ce balayage sont : Grande Rue, Rue des Étangs, Rue de la Mairie, Rue de Bécheret, Rue de Mézières, Rue des Forges, Place Saint-Vigneron, Rue de Neaufle, Rue de la Libération, Rue de Mérangle, Impasse de la Pommeraie, Rue du Centre, Rue de l'Éolienne, Rue du Mesnil, Rue des Vergers et Rue des Écoles.

La société Veolia RVD de Lucé est ainsi intervenue les 20 et 21 octobre dernier. Deux jours contre un prévu, ont été nécessaires compte-tenu de l'état général de saleté et des tonnages de résidus présents dans les caniveaux, (14,9 tonnes évacuées, pour 9 km de caniveaux,

soit près de 1,7 kg par mètre). La balayeuse a réalisé 3 vidages de déchets sur le centre de transfert Veolia de Lucé.

Ces quantités sont exceptionnellement importantes. Le travail a été effectué au moyen d'une balayeuse aspiratrice de 5 m³ de capacité, équipée de balais latéraux métalliques. Nous espérons que votre participation active et la régularité du passage de la balayeuse (2 passages par an), permettront de réduire ces quantités et la durée de la prestation. Le coût pour un passage est de 900 € TTC, traitement des déchets compris

Merci à Franck, notre employé municipal qui a précédé le passage de la balayeuse pour décoller la terre des caniveaux les plus chargés.





Cavité rue de Mézières

Le 22 janvier, un effondrement de voirie s'est produit rue de Mézières, au croisement de la Rue des Écoles, concomitamment à une fuite d'eau sur le réseau de distribution de l'eau potable. Après de longs mois de discussions entre le syndicat des eaux (SMICA) et le Conseil Départemental, ce dernier propriétaire de la voirie a décidé de prendre en charge le comblement de la cavité et de passer un marché avec une entreprise spécialisée. En juin et juillet un sondage par forages multiples réalisé par la société GINGER a permis de localiser une deuxième cavité très proche du premier effondrement. En octobre l'entreprise SPIE BATIGNOLLES a emporté le marché pour les interventions sous voirie sur les voies départementales. Cette société connaît bien notre commune, pour avoir déjà procédé au comblement des caves sous voirie, Rue de l'Éolienne, Rue de la Libération, Rue de Neaufle et Rue du Mesnil.

Après un repérage des réseaux (eaux, gaz, électricité, assainissement des eaux usées et des eaux pluviales) et une visite des cavités souterraines présentes sous les propriétés riveraines, les premiers travaux ont débutés le 08 novembre. La Rue de Mézières a été fermée à la circulation entre la Rue des Écoles et la Rue des Mairies.

Afin de circonscrire les volumes à combler et éviter d'injecter le coulis de comblement dans les cavités voisines, des murs de séparations ont été montés (2 caves concernées).



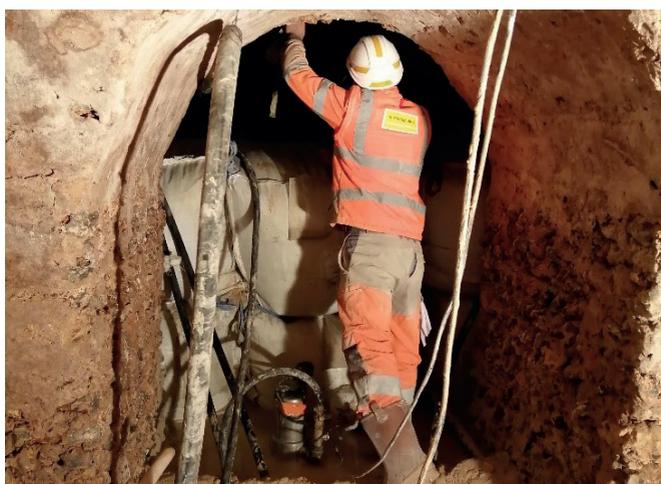
Montage d'un mur dans une cave voisine



Repérage des réseaux



Remplissage cavité avec un coulis de ciment



Fermeture d'une autre cave voisine par big-bags remplis de ciment



Réalisation des forages et mise en œuvre des fourreaux d'injection



Travail fini

Des forages ont ensuite été réalisés pour descendre jusqu'à la cavité, des tubes en PVC permettant l'injection sous pression d'un coulis de remplissage. Les travaux ont été réalisés sous maîtrise du Conseil Départemental qui en assure également le financement. La RD 152B (Rue de Mézières) a été réouverte à la circulation automobile le 09/12/2021 mettant fin à plus de 10 mois de perturbations. Je remercie en particulier les riverains pour leur patience mais aussi pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'entreprise intervenant sur cette cavité.

Éclairage Public

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, la rénovation et l'amélioration de l'éclairage public a fait l'objet en 2018 d'une première tranche de remplacement des anciennes lampes au sodium ou au mercure, par des lampes LED moins gourmandes en énergie. En outre, ces nouveaux éclairages présentent moins de déperdition de lumière. Elles permettent donc un meilleur rendement de l'éclairage et sont donc moins nocives pour la faune et la flore.

Une deuxième tranche a été réalisée en 2021 avec le remplacement de douze points d'éclairage. Onze luminaires routiers de type « Stelium », à l'extrémité de la Rue de la Tour, Chemin des Garennes, Rue du Mesnil (sortie du village) et Impasse du Mesnil. Un luminaire de style suspendu « Beauregard » avec console type « Paris II », Impasse de la Boulangerie. Pour ce dernier point, le poteau a été remplacé par un mât octo-conique noir de cinq mètres de hauteur. Quatre nouveaux points d'éclairage ont été créés pour remédier à une insuffisance d'éclairage. Trois sur la Rue des Pendants et un à la Salle Louis Pommereau. Ces points lumineux ont été dotés de lampes LED sur luminaires de style suspendu « Beauregard » avec console type « Paris II ».

La fourniture et la pose de ces éclairages ont été confiés à la société « VIALUM » domiciliée à Mézières-sur-Seine. C'est déjà cette entreprise qui avait procédé à la réalisation de la première tranche. Le montant total de cette opération est de 22 411,92 € TTC, avec une participation du SIE-ELY de 9 338,30 € (fonds de concours), soit 41,7%.

Les coûts unitaires de ces éclairages sont identiques à ceux pratiqués en 2018.

Une troisième tranche est programmée pour 2022, dans les rues suivantes : les impasses Rue de la Mairie, Rue des Mairies, Rue de la Badonnerie, Impasse de la Badonnerie, Rue du Hez, Rue de Neauffle, Rue des Gas, Impasse des Ventes, Rue de la Haie Bergère, Rue de l'Avenir, Rue des Champeaux et un point d'éclairage 32 Rue de Bécheret.

Stade Municipal

Éclairage du stade : Depuis déjà plusieurs années, nos footballeurs de l'Etoile Sportive de Marsaueux ne bénéficiaient pas des meilleures conditions d'éclairage pour leurs entraînements du soir. La moitié des projecteurs étaient hors d'usage. C'est pourquoi la Municipalité a fait procéder en 2021 au remplacement des 8 projecteurs sodium par des nouveaux projecteurs « AERAFLOOD », 144 Leds.

C'est la société « VIALUM », qui a réalisé la fourniture et la pose de ces équipements, pour un montant de 13 516,80 € TTC, financé comme suit :

- 3 379,20 € par le Département 28, au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI), soit 25% du coût total,
- 5 632 € par le SIE-ELY (Fonds de Concours 2020), soit 41,7% du coût total,
- 4 505,60 € par autofinancement, sur le Budget communal, soit 33,3 € du coût total.

La commune recevra au titre de Fonds de compensation de la TVA, elle percevra en 2022 une somme de 2 217,30 €. Ainsi le solde final à la charge de la commune sera de 2 288 €, représentant moins de 17% du coût total.





Les poteaux de buts du terrain principal ont été déclarés non conformes par l'APAVE, suite à un contrôle en 2020. Les crochets tenant les filets étant saillants, ils représentaient un danger pour les joueurs. Ils ont donc été remplacés en 2021. Sur ces nouveaux buts, les crochets sont remplacés par des glissières.

Ces buts fournis par Décathlon Dreux, pour un montant de 1634 € TTC ont été posés par les employés communaux, avec l'assistance des représentants de l'Étoile et de l'équipe Vétérans.

Des blocs de béton de 2 tonnes à l'entrée du Stade

A de nombreuses reprises, l'été, notre stade se trouvait « envahi » par les caravanes des gens du voyage. L'ancienne équipe municipale avait procédé à l'installation d'un portique à l'entrée principale du stade, et nos agents communaux avaient installé deux poteaux métalliques sur le chemin d'accès inférieur, permettant de réduire la largeur de l'entrée. Ces derniers étaient renforcés par un ferrailage intérieur noyé dans du béton.

Malgré ce dispositif pourtant dissuasif, nos deux terrains de football ont été occupés durant l'été 2020, les cadenas bloquant le portique ayant été cisailés.

La nouvelle équipe municipale a donc décidé de compléter le dispositif, en implantant à l'entrée principale du stade, six blocs de béton disposés de manière à empêcher le passage de véhicules articulés et d'attelages de caravanes. Un septième a été implanté entre les deux stades de manière à réduire la largeur de passage.

En complément, nous avons également fait procéder par nos employés municipaux, à la mise en œuvre d'une butte de terre le long du Chemin des Plantes, en remplacement des poteaux bois souvent abîmés par le temps et sans doute peu dissuasifs. Cet andain sera recouvert en 2022 d'une toile tissée et végétalisée.

Malgré tous ces dispositifs ce n'est que grâce à un concours de circonstances heureux et à notre opiniâtreté, que nous avons pu empêcher l'entrée des caravanes sur notre stade. Après avoir été averti que des personnes mal intentionnées essayaient de forcer le passage par le chemin d'accès du bas, Monsieur le Maire et plusieurs élus ont pu stopper le tronçonnage d'un poteau. L'éloignement du camp d'origine de ces « visiteurs », à près d'une demi-heure, nous a permis de déposer un matériel agricole recouvert de terre en travers du chemin. Merci à Joël Auger pour avoir rapidement mis en place cet équipement.

Nous pouvons quand même constater que la mise en place des six blocs de béton a évité l'accès par l'entrée principale. Il sera sans doute envisagé de disposer plusieurs de ces blocs sur le chemin d'accès du bas.



L'achat de ces sept blocs béton auprès de la société équip'cité s'est élevé à 3 691,37 € TTC, auquel il faut ajouter un coût de location d'un matériel spécialisé pour le chargement, le déchargement et le positionnement des blocs (société Loxam) pour un montant de 504,08 € TTC.



La pose des blocs béton a été effectuée par les employés municipaux, avec l'aide de MM. Chaurin et Louis.

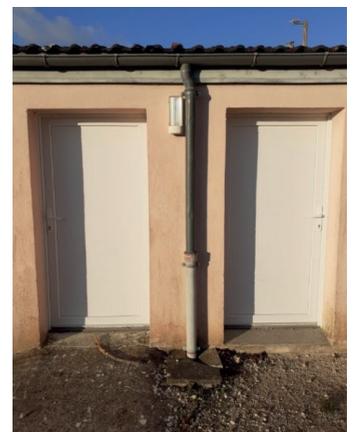
Il est prévu en 2022 de végétaliser la butte de terre le long du Chemin des Plantes, avec mise en place d'une toile tissée, et de poser un éclairage pour une meilleure visibilité à hauteur des blocs béton.

Remplacement de deux portes des vestiaires

La société ERGB Place Saint-Martin à Mézières a réalisé la pose de deux portes en PVC blanc, à l'arrière des vestiaires du stade (local ballons et WC). Le montant des travaux s'élève à 2 136 €.

D'autres travaux sont à prévoir en 2022 :

- Remise en état de l'aire de lavage des chaussures à l'entrée des vestiaires,
- Changement des chauffe-eaux



Bâtiments communaux

Suite aux travaux de réhabilitation de la Salle Louis Pommereau, achevés fin 2018, nous constatons d'importants problèmes de réverbération des sons (échos) dans la grande salle.

Afin de mesurer précisément la qualité de l'acoustique dans cette salle, nous avons fait appel à un ingénieur spécialisé (BET ACOUSTIQUE DUCLOS), de Belbeuf (76), dont le montant de la prestation est de 1 800 € TTC. Les mesures effectuées ont confirmé nos craintes. Les temps de réverbération des sons ne sont pas conformes.



Local	Volume	TR mesuré	Exigence	Conclusion (1)
Grande salle	774m ³	2,3s	≤ 1,4s	NC

(1) C : Conforme – NC : Non conforme

Pour remédier à ce problème **il est nécessaire d'ajouter 65 m2 de panneaux d'absorption**, répartis de façon homogène sur la superficie de la salle, à l'exception de la scène. La photo ci-contre présente un exemple de l'aménagement à réaliser.

Le cabinet Albâtre Architecture qui a suivi le chantier ne répondant pas à nos sollicitations, nous avons contacté son assureur au moment des travaux. Nous sommes dans l'attente de la suite qu'il apportera à notre demande de réparation du préjudice (travaux à réaliser).

Nous prévoyons de procéder aux travaux de mise en place de ces panneaux d'absorption en 2022. Le coût des travaux a été estimé à 23 960 € TTC.

En 2021, la société ECM a remplacé deux fenêtres de toit au-dessus des sanitaires de la Salle Louis Pommereau, pour un montant de 2 155,39 € TTC.

Plusieurs chantiers étaient prévus en 2021 :



Désignation des travaux	Entreprise retenue	Montant TTC
Réfection de la couverture et des enduits extérieurs de l'ancien Arsenal de la Mairie	Éric Bazemont (Mesnil-Ponceau)	18 538,97 € TTC
Pose de 3 volets roulants solaires, grande salle, Salle L. Pommereau	ECM (Dreux)	2 750,04 € TTC
Réfection de la couverture de la salle des Conseils de la Mairie	ECM (Dreux)	23 125,80 € TTC
Mise en place de volets roulants à la salle des Conseils de la Mairie	ERGB (Mézières-en-Drouais) Valéry Allain (Mézières)	5 047,20 € TTC 475,45 € TTC

Malheureusement, les problèmes d'approvisionnement de certaines fournitures (volets roulants Velux, télécommandes SOMFY) et les difficultés de planification des travaux de couverture, nous ont obligés à décaler en 2022 ces chantiers.



Le Temple

Lors d'une visite de M. le Sous-Préfet de Dreux nous avons constaté des désordres à l'intérieur du Temple, qui ont été confirmés par la sous-commission de sécurité et des contrôles de l'APAVE et de SECURITAS :

- Installation électrique non conforme,
- Affaissement de la Tribune

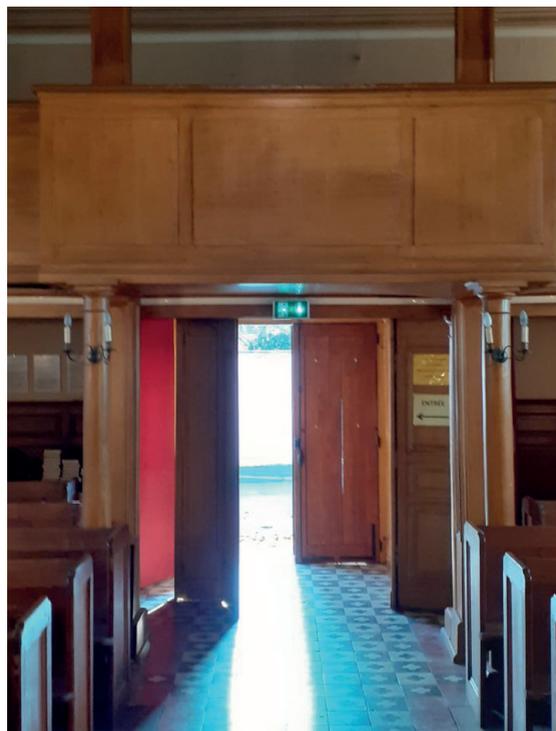
Par mesure de sécurité, M. le Maire a interdit l'accès du Temple au Public par arrêté municipal ERP n°405515 /V-5 du 29 décembre 2020.

Afin d'engager des travaux de remise aux normes et de réparation des désordres, le Conseil Municipal a souhaité s'appuyer sur un diagnostic architectural qui permettra de hiérarchiser les travaux à réaliser et d'en estimer le coût. Cette expertise a été confiée à M. Pierre Alexandre Treust, jeune architecte du Patrimoine, pour un coût total de 7 800 € TTC. Le plan de financement de cette étude est le suivant :

• Coût d'achat :	7 800 € TTC
• Montant de la subvention au titre du FDI (30% du HT) :	1 950 €
• Montant de la subvention au titre du Plan de Relance :	3 250 €
• Reste à charge commune :	2 600 €

La commune devrait récupérer une partie de la TVA (environ 1280 €).

Ce diagnostic architectural permettra de garantir des travaux qui ne remettront pas en cause la valeur patrimoniale de cet édifice communal. Une demande de protection a été sollicitée auprès de la DRAC Centre Val de Loire par l'Association P2M, qui pourrait aboutir sur l'inscription du Temple de Marsauceux au titre des monuments historiques. Nous avons commémoré le bicentenaire de son inauguration le 04 décembre 2021.



Véhicule communal

Afin de rendre ses services plus vertueux, en matière d'écologie et prendre le tournant écologique, la municipalité a souhaité développer l'utilisation par les services techniques municipaux de matériels moins polluants, produisant moins de CO2 notamment. Le véhicule utilitaire Kangoo, âgé de plus de 8 ans nécessitant des travaux de remise en état importants et coûteux.

La municipalité a profité du Plan de Relance de l'État à l'économie, suite à la crise sanitaire de la COVID-19 et sollicité l'octroi d'une subvention au titre de la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique et l'installation d'une prise renforcée aux ateliers municipaux pour sa recharge.



La municipalité a donc opté pour un fourgon électrique CITROËN È-JUMPY avec batterie 50 KW, fourni par le Groupe CLARIS Automobiles de Vernouillet. Un point presse a été effectué le 31 mars 2021 aux services techniques à l'occasion de sa livraison, en présence de Monsieur Xavier Luquet, Sous-Préfet de Dreux et de M. Harscouet, directeur commercial de la concession Citroën de Vernouillet.

C'est l'Entreprise CENTRELEC de Mézières-en-Drouais, qui a installé une prise renforcée pour la recharge de la batterie du véhicule.

• Coût d'achat :	29 213,76 € TTC
• Installation d'une prise renforcée 20 A IRVE :	754,80 € TTC
• Montant de la subvention au titre du Plan de Relance :	8 800,00 €
• Reste à charge commune :	21 168,56 €

Au travers du Fonds de Compensation de la TVA, la commune de Mézières-en-Drouais récupérera en 2022 une partie de la TVA, soit 4 916 €, ramenant Le Reste à Charge pour la commune à environ 16 252,50 €.

Travaux d'été

Chaque été, à l'occasion des congés annuels, l'organisation des tâches à effectuer posait des problèmes avec les absences respectives de Thierry ou de Franck. C'est pourquoi, en 2021, le Conseil municipal a décidé de faire appel à un jeune étudiant au mois d'août. Aucun jeune de notre commune n'a répondu à notre annonce, et nous le regrettons.

Sous la houlette de Thierry, puis de Franck, M. Sacha Quatreboeufs, domicilié à Boullay-les-deux Églises, a effectué de nombreux travaux de débroussaillage, de peintures, petits travaux de réparations aux écoles, etc.

Il a donné entière satisfaction. L'expérience est donc positive et nous l'accueillerons volontiers en 2022.



Gros projets

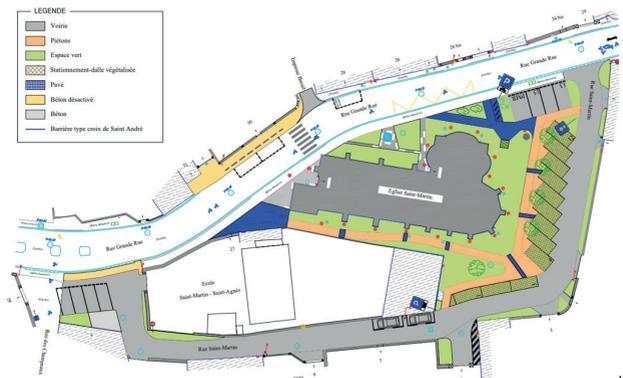
Deux projets importants sont actuellement à l'étude :

- **Aménagement de la Place de l'Église et de la Place Saint-Martin**, afin d'optimiser et d'améliorer le stationnement des voitures tout en limitant l'artificialisation des sols. La municipalité a fait appel à un Maître d'œuvre pour cette mission, la société Fonciers Experts de Houdan, pour un coût de 13 896 € TTC, comprenant des relevés topographiques des lieux.

Après 4 réunions de travail, une première esquisse des travaux a été réalisée :

La réalisation de ce projet est prévue en 2022.

- **Enfouissement des réseaux** (électricité, Orange et fibre) et extension du réseau **d'assainissement collectif**, Rue de l'Éolienne, à Marsauceux. Le chiffrage du coût de l'enfouissement des réseaux est effectué par la société Fonciers Experts, sous maîtrise d'ouvrage du SIE-ELY (Syndicat d'électricité). Pour l'assainissement collectif, c'est l'Agglomération du Pays de Dreux qui en étudie la faisabilité et le coût.



Elevage de chèvres et Fromagerie du Bois des Louvières - Marsauceux

Vente à la ferme
Fromages de chèvre fermiers

9h-13h et 15h-19h

Lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Dimanche matin.

02.37.43.74.41

www.boisdeslouvieres.fr



N'oubliez pas votre panier !

4 médailles au Concours Général Agricole 2020



Photo : Florian Mosca



Cimetière

Les travaux d'agencement du cimetière avancent. La marbrerie Collin et le paysagiste Bosson ont terminé le jardin du souvenir. Nos employés communaux, Thierry et Franck, ont réalisé l'extension de l'espace cinéraire dédié aux cavurnes, et ont commencé l'aménagement des allées.

D'autres travaux sont à l'étude, telle que la réfection du portail, avec un changement du sens d'ouverture, et la repeinte des portillons.



PITOT MOTOCULTURE

Vente et Réparation de matériel de
motoculture toutes marques

6 rue du Général de Gaulle
28500 CHARPONT

02.37.43.72.13
pitotmotoculture@hotmail.fr



Pascal BOSSON

9, rue du Clos d'Amour
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Création et entretien parcs et jardins
Clôtures • Dallage
Terrasse bois • Arrosage intégré
Gazon de placage

Tél. : 02 32 58 03 83 - 06 11 19 46 95

E-mail : bossonpaysagiste@gmail.com

siret : 501 238 216 00011



Au service de votre sécurité depuis 1981



DEVIS GRATUIT

Système d'alarme sans fil
Installation & Maintenance

PLACE ROTROU - DREUX - 02 37 42 09 50

Site: www.alarme28.fr e-mail: alarme28@wanadoo.fr

Nettoyons notre nature

Par une belle matinée de juin sous la houlette d'Erika Aubert, directrice adjointe de l'ASC, une opération «nettoyage nature» a réuni une soixantaine de participants des communes environnantes, dont une vingtaine pour Mézière-en-Drouais.

Munis de sacs, gants, gilets, ils ont sillonné la campagne et les abords du plan d'eau pour traquer le moindre déchet.

Bilan de cette sortie : 110 kg de débris, triés et stockés dans une benne mise à disposition par l'Agglo du pays de Dreux.

Gageons que si chacun était un tant soit peu responsable, ce genre d'opération n'aurait pas lieu.

Alors rendez-vous l'année prochaine ?



Un vrai Producteur Local



LA FERME BENOIST

Produits frais de la Ferme

www.fermebenoist.fr

Vente de produits frais toute l'année

*Volailles - Œufs - Fruits - Légumes de plein champ
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes
Confitures maison*

**Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30**

POMPES FUNÉBRES

Georges GUILLON



Agréé par la Préfecture

Organisation et contrats d'Obsèques

FUNERARIUM

1 rue des Eparges (face à la gare)
28100 DREUX
Tél. 02 37 50 11 21

Impasse des Gravieres
Brissard
28410 ABONDANT
Tél. 02 37 48 73 49



Fleurs et plantations

Le Conseil Municipal, a cette année souhaité mettre de la couleur dans les espaces verts de la commune.

Cet été, les employés communaux ont réalisé des parterres de rosiers rouges sur la place des Vignerons pour l'égayer.

Mi-novembre, de nombreux bulbes ont été plantés afin de créer un parterre de fleurs à l'entrée de la mairie et sous ses fenêtres. Des membres du conseil ainsi que des bénévoles sont venus prêter mains fortes à Franck afin de les réaliser. Vivement le printemps prochain pour découvrir ces explosions de couleurs.



Quatre arbres ont été plantés par Franck et Thierry sur l'esplanade de la salle Louis Pommereau, un Érable rouge, un arbre de Judée, un Catalpa et un Gingko Biloba. Encore quelques années de patience et nous pourrons, en plus d'admirer leurs couleurs chatoyantes, nous prélasser à l'ombre de leur feuillage.

Et pour finir, des arbustes sont venus décorer les devants des services techniques de la commune.

L'année prochaine, les plantations vont continuer pour embellir nos différentes places. Au programme, bulbes, vivaces et pourquoi pas des jachères fleuries pour, en plus, attirer abeilles et papillons.



BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER

Une banque qui appartient à ses clients,
ça change tout.

Crédit Mutuel

16 RUE DES GAULTS - 28100 DREUX
66 ROUTE DE CRECY - 28500 VERNOUILLET



DSN
Pièces auto
ENTRETIEN & REPARATION

Entretiens et Réparations de flottes automobiles pour professionnels

SERVICES



Pièces auto

Commandez vos pièces automobiles, et bénéficiez d'un large choix grâce à nos divers fournisseurs.



Entretien & Réparation

Entretenez et réparez vos véhicules professionnels sur site grâce à notre garage mobile. Les interventions d'entretiens respectent les préconisations constructeurs.



Outillage professionnel

Trouvez ou renouvelez vos équipements d'outillage professionnel parmi les plus grandes marques.

Contactez-nous :

Route de paris, Parc d'activité de la radio,
Dreux , 28100

 CONTACT@DSN-PIECES-AUTO.FR

 02 36 77 78 90

 WWW.DSN-PIECES-AUTO.FR



Informations municipales

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30.** (Arrêté municipal du 12/07/1990)

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(Arrêté municipal du 08/10/1995)



Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



CHIENS QUI ABOIENT DE JOUR OU DE NUIT

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour ou de nuit constituent une gêne avérée pour le voisinage, ils aboient aussi parce qu'on les place dans des situations où ils peuvent le faire. Et très souvent parce que leur maître ne leur a pas appris à se taire, quand ce dernier ne les encourage pas involontairement dans ce travers.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène, et...). Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (**article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique**).

- Prévenir par courrier
- Constater ou faire constater les faits

Le plus souvent, votre voisin prendra alors les mesures nécessaires une fois mis devant le fait accompli (dressage, collier-anti-aboiement, dog sitting...).

CIRCULATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Elle est interdite (sauf pour les riverains) sur :

- CR 36 dit des côtes de la Noë Robert
- CR 25 dit des Bastes
- CR 37 dit des Bois des Côtes
- CR 58 dit des Folies
- CR 18 de Marsauceux à Prémont jusqu'au CD308

(Arrêté municipal du 08/07/1997)

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer, de désherber, de nettoyer les trottoirs et les caniveaux ou de faire réaliser ce travail par une entreprise, afin de les maintenir dans un parfait état de propreté. De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Pour éviter les glissades en cas de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

DÉPÔT DE DÉTRITUS

Tout dépôt de débris est interdit sur les terrains et chemins communaux ainsi que dans les bois et terrains privés. Des déchetteries sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.



ASSAINISSEMENT

Avant d'effectuer votre branchement d'assainissement vous devez faire une demande à l'agglomération du pays de Dreux.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé pour les eaux de pluies de voirie.

Tout autre rejet n'est pas autorisé.

La gestion des eaux pluviales privée doit se faire sur votre propriété

A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur électrique par la SICA-ELY, le gaz par GEDIA et le compteur d'eau par la mairie.

EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

« J'ai l'impression d'avoir une fuite d'eau »

Comment le vérifier rapidement ?

Vous pouvez procéder à un test très simple : dans la journée ou la nuit, vérifiez que tous vos robinets et machines consommant de l'eau sont à l'arrêt. Ensuite, notez ce qu'indique l'index de votre compteur (les derniers chiffres qui affichent votre consommation en litres).

Quelque temps après, vérifiez que ces chiffres n'ont pas changé. Si les chiffres sont plus élevés, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Vérifiez les robinets qui gouttent ou plus, votre chasse d'eau (quelques gouttes d'eau finissent par faire des mètres cubes).

Il vous appartient de surveiller régulièrement votre compteur et d'engager les travaux d'éventuelles réparations.

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.

DÉRATISATION

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives de lutte contre l'infestation.



Les habitations et le matériel peuvent être endommagés par les rongeurs : rats et souris.

Rongeurs domestiques

→ Dommages causés par les rongeurs

Les rongeurs provoquent de nombreux dommages :

◆ coupure de fils électriques susceptibles de provoquer des incendies, trous, surfaces souillées d'urine et de déjections, tuyaux de ventilation troués et souillés, détérioration des systèmes de chauffage, vecteurs de maladie.

→ Points de vigilance du bâti

Il faut soupçonner une infestation par des rats ou des souris lorsque l'on entend durant la nuit des bruits de trottement et de grattement dans les murs ou que l'on trouve des objets rongés ou mordillés ou des emballages de produits alimentaires endommagés. La présence de déjection et d'urine, de terriers ou de trous dans les murs des fondations sont des signes d'infestation.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Les déchets dits « verts » issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbres, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En application de l'annexe 11 de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardin et parcs relèvent de la catégorie de déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers

et assimilés. En conséquence, **dès lors que ces déchets verts sont produits par les ménages, leur brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.** Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante.

Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente !

Les expositions répétées à des niveaux modérés de particules dans l'air peuvent avoir un impact sanitaire.

Jean-Claude Goyer





ATTENTION AU STATIONNEMENT

Le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos. Parmi celles-ci, la création **d'un nouvel article dans le code de la route** qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants». Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- dans une voie de bus
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- sur les passages piétons
- sur les voies vertes et pistes cyclables
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- aux endroits des bouches d'incendie
- et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ». (En prenant bien sûr toujours garde à ne pas gêner la circulation des piétons !).

Les contrevenants resteront redevables de l'amende à 135 € au titre de la contravention pour «stationnement gênant».

Tarifs de location de la salle Polyvalente Louis Pommereau

Les tarifs de la salle Louis Pommereau, à compter du 1^{er} Janvier 2021 sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
« Grande salle » location 24 heures	290 €	700 € Cuisine et traitements des déchets
« Grande salle » location week-end 48 heures	460 €	950 € Cuisine et traitements des déchets
« Grande salle » Vendredi 15h30 au samedi 9h00	120 €	240 €
« Cuisine » location 24 ou 48 heures	105 €	
« Petite salle (1 ou 2) » location 24 heures	130 €	260 € Sans cuisine
« Petite salle (1 ou 2) » location week-end 48 heures	210 €	420 € Sans cuisine
« Petite salle (1 ou 2) » hors week-end, 1/2 journée	80 €	

Le montant de la caution est fixé à 1500€ : Un acompte, le chèque de caution, une attestation d'assurance, un justificatif de domicile et une copie de la carte d'identité de **la personne responsable** de la location devront être fournis à la signature du contrat.

Cimetière : tarifs des concessions

Concessions nouvelles et renouvellement pleine terre et caveaux :

- Concessions 30 ans 2m² renouvelables 1.50 X 2.50 renouvelables 210 €
- Concessions 50 ans 2m² renouvelables 1.50 X 2.50 renouvelables 380 €
- Concessions 30 ans 4 m² renouvelables 2.50 X 2.50 renouvelables 420€
- Concessions 50 ans 4 m² renouvelables 2.50 X 2.50 renouvelables 760€

Superpositions concessions existantes.

- Superposition pour trentenaire 50€
- Superposition cinquantenaire 90€
- Superposition pour perpétuelle existante 180€

Columbarium :

- Emplacement columbarium 1 case 2 urnes (plaque fournie non gravée) 350€
- Concession 15 ans 1 case (2 urnes) 95€
- Concession 30 ans 1 case (2 urnes) 160€

Concessions caveaux destinées à l'inhumation des urnes :

- Fourniture et pose caveau pour dépôt 4 urnes 390€
- Concession 15 ans 1 case (4 urnes) 110€
- Concession 30 ans 1 case (4 urnes) 190€

Jardin du souvenir, dispersion des cendres :

- Dispersion des cendres + emplacement pour plaque 50€

Divers :

- Taxe de scellement d'urne 100€



Naissances

MOINE Louise	11 février
DELAHAYE Valentin	16 avril
MERIEL GRALL Tahis	26 avril
DOMINGUES Mathis	29 avril
CLOUET Jules	13 juin
NIAKATE Maïna	26 juin
CHESNEAU Alban	11 octobre
LIOT Emma	04 novembre



Décès

Année 2020	
LACÔTE Gilles	20 décembre
BERGEL Jocelyne	22 décembre
Année 2021	
BARILLET Richard	29 janvier
CALLIONI Andrée née CHANTREUX	17 février
RENARD Michel	19 février
ALLAIS Renée née CAUCHON	10 mars
CAILLAUD Gilles	3 juin
GEFFROY Philippe	14 avril
BARREY Denise née BOUILLOT	13 juin
TROFLEAU Jennifer	25 juin
ALLAIS Chantal née LABRIET	26 juillet
POMMEREAU Andrée née BARBIER	11 Août
MESLIER Marie-Claire	18 octobre
URBAIN Françoise	3 novembre
FRAVLON Liliane née HOFF	7 novembre



Mariages

BRANDT Laura et LE MABIC Pierre-Emmanuel	3 Juillet
BOURGET Emmanuel et PAULIN Mathilde	10 juillet
PINEL Clément-Bruno et HENRY Amélie	31 juillet
BAISSIN Pascal et FARIA Sandrine	18 septembre



OMN GUÊPES 28

5 Coteau de Mauzaize
Villemeux sur Eure



Destruction de Nuisibles :

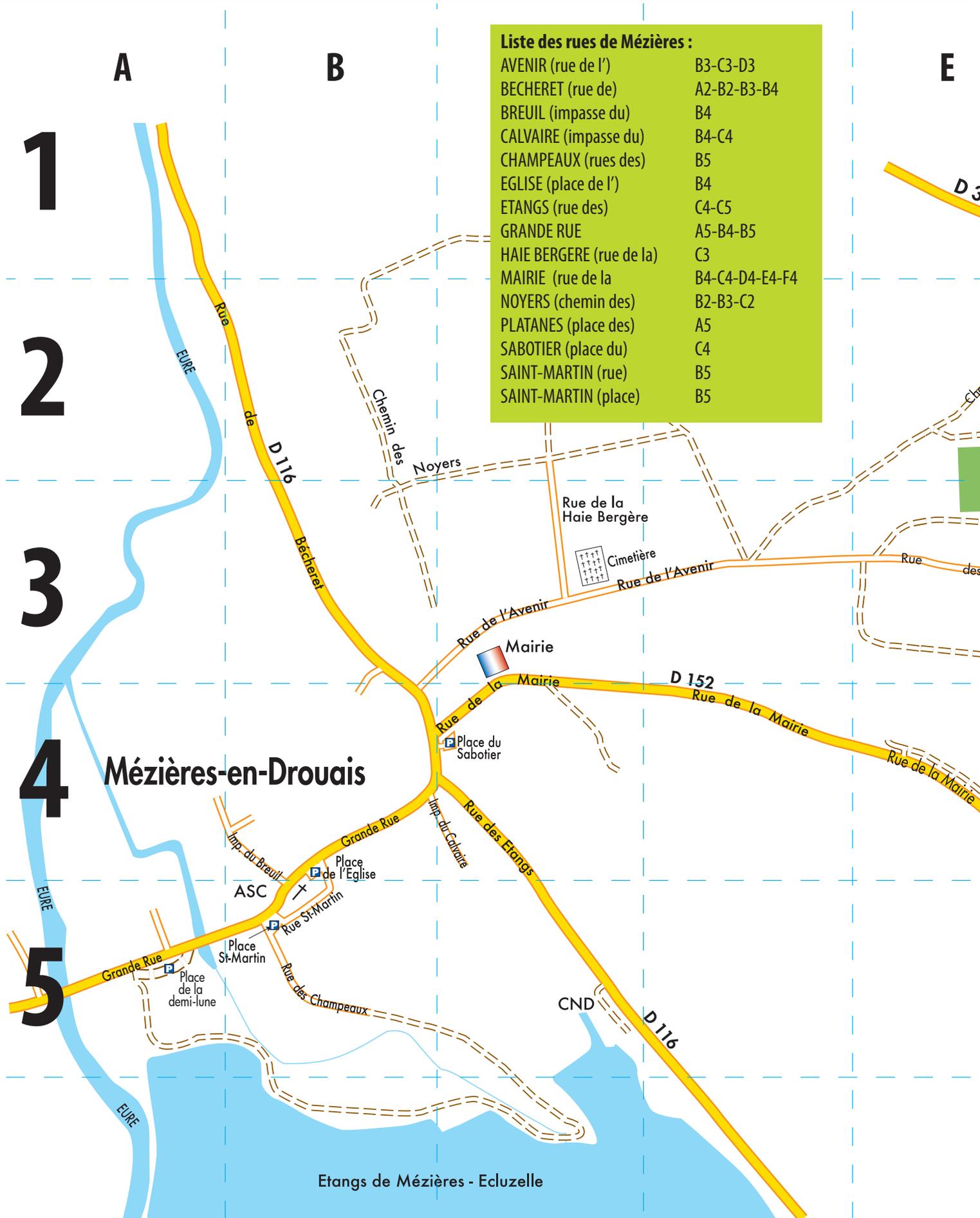
- . Guêpes,
- . Frelons (asiatiques et européens),
- . Chenilles processionnaires,
- . Taupinières,
- . Rats et Souris,
- . Dépigeonnisations,
- . Punaises de lits.

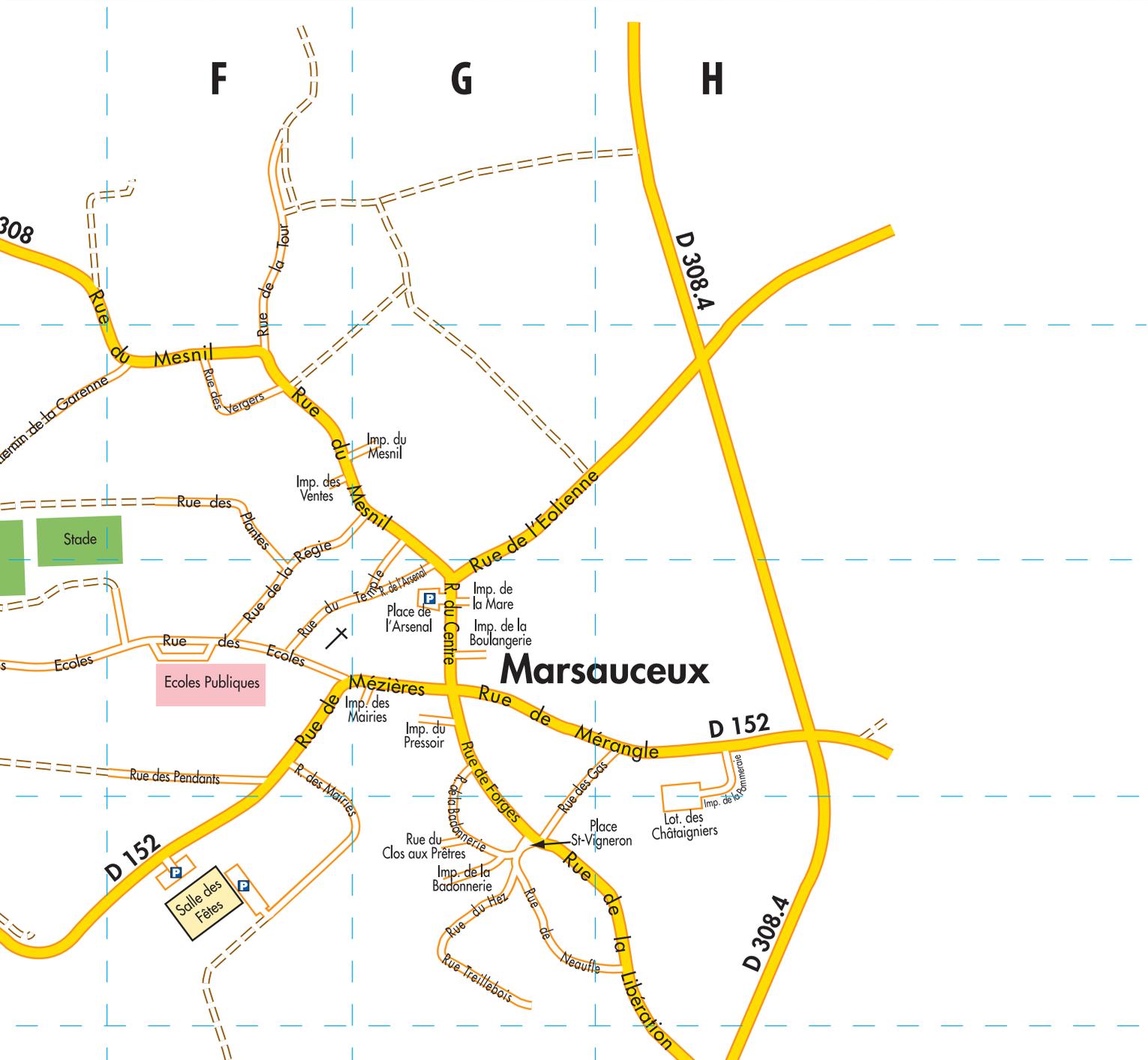
06.84.86.89.32

omnguepes28@gmail.com

www.omn-guepes28.fr







Liste des rues de Marsaueux :

ARSENAL (rue de l')	G3	MARE (impasse de la)	G3
ARSENAL (place de l')	G3	MERANGLE (rue de)	G3-H3
BADONNERIE (impasse de la)	G4	MESNIL (impasse du)	F2-G2
BADONNERIE (rue de la)	G3-G4	MESNIL (rue du)	E1-F2-G2
BOULANGERIE (impasse de la)	G3	MEZIERES (rue de)	F3-G3
CENTRE (rue du)	G3	NEAUFLE (rue de)	G4
CLOS AUX PRÊTRES (rue du)	G3	PENDANTS (rue des)	F3
ECOLAS (rue des)	E3-F3	PLANTES (rue des)	F2
EOLIENNE (rue de l')	G2	POMMERAIE (impasse de la)	H3-H4
FORGES (rue des)	G3-G4	PRESSOIR (impasse du)	G3
GARENNE (chemin de la)	E2	REGIE (rue de la)	F2-F3
GAS (rue des)	G3-G4	SAINT-VIGNERON (place de la)	G4
HEZ (rue du)	G4	TEMPLE (rue du)	G2-G3-F3
LIBERATION (rue de la)	G4-H4-H5	TOUR (rue de la)	F1
MAIRIES (impasse des)	G3	TREILLEBOIS (rue de)	G4
MAIRIES (rue des)Forges	3-F4	VENTES (impasse des)	F2
		VERGERS (rue des)	F2



JANVIER

JEU.06	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.20	Loisirs 3 ^{ème} âge – Assemblée générale	13h30 Salle Louis Pommereau
DIM.30	SCI Etang de la Noë Robert - Assemblée générale	8h30 Salle Louis Pommereau

FÉVRIER

JEU.03	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
VEN.04	P2M - Assemblée générale	18h00 Salle Louis Pommereau
JEU.17	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
VEN.25	Amicale RP – Soirée déguisée	18h00 Salle Louis Pommereau

MARS

JEU.03	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
DIM.06	Repas des anciens	12h00 Salle Louis Pommereau
JEU.17	Loisirs 3 ^{ème} âge - Repas annuel	12h00 Salle Louis Pommereau
SAM.26	APEL St Martin St Agnès – Soirée à thème	Salle Louis Pommereau
JEU.31	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

AVRIL

SAM.02	P2M	Salle Louis Pommereau
SAM.09	Etoile de Marsauceux - Repas	19h00 Salle Louis Pommereau
JEU.14	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.28	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

MAI

DIM.01	Amicale du RP - Foire à la Puériculture	8h00 Salle Louis Pommereau
DIM.01	SCI Etang de la Noë Robert - Lâcher de truite	8h00 Etang de la Noë Robert
DIM.08	Etoile de Marsauceux - Loto	13h00 Salle Louis Pommereau
DIM.08	Armistice 1945 - Cérémonie	11h00 Cimetière
JEU.12	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.26	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

JUIN

JEU.09	Loisirs 3 ^{ème} âge - Buffet Froid	12h00 Salle Louis Pommereau
VEN.10	Amicale RP - Théâtre - Atelier de la grange	20h30 Atelier de la Grange
SAM.11	Amicale RP - Théâtre - Atelier de la grange	20h30 Atelier de la Grange
DIM.12	Amicale RP - Théâtre - Atelier de la grange	16h00 Atelier de la Grange
DIM.12	Etoile de Marsauceux - Foire à tout	Stade de Marsauceux
MAR.14	La voix des Champs – Repas	19h00 Salle Louis Pommereau
JEU.23	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
VEN.24	Amicale du RP - Kermesse	18h00 Ecoles de Marsauceux

VEN.24	APEL St Martin St Agnès – Kermesse	Salle Louis Pommereau
SAM.25	Amicale RP - Les Vrais semblants Théâtres	21h00 Salle Louis Pommereau
DIM.26	Amicale RP - Les Vrais semblants Théâtres	21h00 Salle Louis Pommereau

JUILLET

JEU.07	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.14	Fête Nationale	Salle Louis Pommereau
JEU.21	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

AOÛT

JEU.04	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.18	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

SEPTEMBRE

JEU.01	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.15	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
SAM.17	P2M - Journées Européennes du patrimoine	Salle Louis Pommereau
DIM.18	P2M - Journées Européennes du patrimoine	Salle Louis Pommereau
JEU.29	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

OCTOBRE

VEN.07	Au coin du livre - Assemblée générale	Salle d'exposition à la Mairie
JEU.13	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
JEU.27	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
LUN.31	Amicale RP - Halloween	16h30 Salle Louis Pommereau

NOVEMBRE

JEU.10	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
VEN.11	Armistice 1918 - Cérémonie	11h00 Cimetière
DIM.20	APEL St Martin St Agnès - Foire à la Puériculture	9h00 Salle Louis Pommereau
JEU.24	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau
DIM.27	Amicale RP - Foire à la Puériculture	8h00 Salle Louis Pommereau

DÉCEMBRE

DIM.04	Loisirs 3 ^{ème} âge - Concours de Belote	13h30 Salle Louis Pommereau
SAM.10	Mairie - Arbre de Noël	Lieu à confirmer
VEN.16	APEL St Martin St Agnès - Marché de Noël	12h00 Salle Louis Pommereau
JEU.22	Loisirs 3 ^{ème} âge	Salle Louis Pommereau

LA VOIX DES CHAMPS :

Répétition tous les Mardis de 19h00 à 21h15 Salle Louis Pommereau.



Quentin AUBOUET

Port. 07 71 65 89 45

E-mail : aubouet.quentin@orange.fr

GROUPES ÉLECTROGÈNES

1 rue des mairies – Marsauceux – 28500 MEZIERES EN DROUAIS

Tél : 02 37 43 44 45

E-mail : ud-energie@wanadoo.fr – Site internet : www.ud-energie.fr

EVERTBATE

Forages environnementaux

Aspiratrice

www.evertbate.com



Francis ANGLA-GRÉ

6 chemin de la Garenne
28500 Mézières en Drouais

06.28.23.38.36



STATION LAVAGE
CARBURANT
MÉCANIQUE
PEINTURE
TÔLERIE

Garage de la Rocade

Route de Nogent-le-Roi
28500 Ste GEMME MORONVAL

☎ 02 37 46 20 65

✉ contact@garagerocade.fr



TOUTES MARQUES





36, rue d'Orfeuil
28100 Dreux

 **02 37 46 93 90**

 dreux@agence-latour.fr

62, rue de Paris
28410 Goussainville

 **02 37 43 24 44**

 goussainville@agence-latour.fr

Retrouvez tous nos biens sur notre site internet :

www.agence-latour.fr

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS
APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

La solution à tous vos projets immobiliers

ESTIMATIONS GRATUITES



Repas des anciens



Comme chaque année, la municipalité pense à ses anciens.

Malgré la pandémie, les habitants de plus de 65 ans ont pu bénéficier d'un repas préparé par le restaurant « Les Inséparables » de Dreux, et livré à domicile par l'équipe municipale, faute de pouvoir se retrouver tous ensemble dans la salle polyvalente.

À cette occasion, M. le Maire s'est déplacé chez nos deux doyens, Mme Odette Goyer et M. Pierre Guille pour leur offrir un panier garni.





14 juillet

Nous avons pu profiter d'une journée mi-soleil mi-nuages pour ce 14 juillet tant attendu.

Le matin, nous avons retrouvé nos adeptes du tennis de table pour de belles rencontres.

L'après-midi, le concours de pétanque a attiré de nombreux boulistes, impatients de pouvoir à nouveau tâter du cochonnet.

La municipalité a décerné au vainqueur une coupe rendant hommage à Gilles Lacôte, fervent adepte de ce sport et personne omniprésente lors de cette journée festive, qui nous a quitté en fin d'année 2020. Pendant ce temps, des jeux en bois proposés par « Anim Bois » ont occupé les jeunes comme les moins jeunes.

Cette journée s'est terminée par un pot de l'amitié dans la convivialité et la bonne humeur, en espérant renouer avec la tradition l'année prochaine.





8 mai - 11 novembre

Un hommage a été rendu à tous les anciens combattants.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée dans des circonstances particulières liées à la pandémie, tandis que celle du 11 novembre a de nouveau pu se dérouler quasi normalement avec le retour du public.

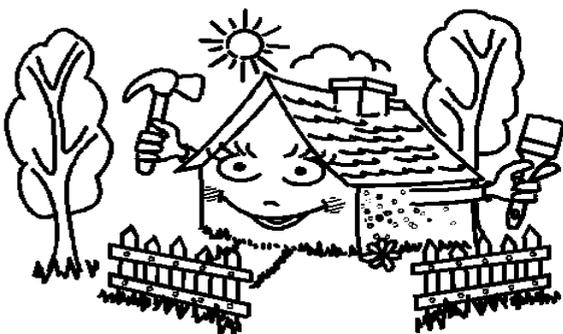
Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts et après que le traditionnel discours ait été lu, une minute de silence a été respectée en hommage aux disparus de ces deux guerres.



REM

Rénovation et Entretien de la Maison

Hervé CHAURIN



*Pour tous les
travaux
de votre maison*

Plomberie – Chauffage – Sanitaire
Couverture – Zinguerie
et tous autres travaux

E-mail: rem28@wanadoo.fr

Portable : 06.11.28.17.05

E.I. CHAURIN Hervé 10 rue des Gas - Marsauceux - 28500 MEZIERES EN DROUAI SIRET : 392.637.765.00026 APE : 454 M



Natif de La Chapelle-Forainvilliers, Charles MAILLIER (1886-1970) auteur et comptable, a rédigé plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et notamment «Dreux et le Pays Drouais», des pièces de théâtre, et des poèmes rédigés en patois drouais.

Extrait de «La bourouettée du Père Jules», édité en 1947, nous reproduisons, avec l'aimable autorisation de sa famille, son poème consacré au fromage de Marsaudeau.

Essayez-vous à le lire à haute voix, ce patois prendra alors toute sa dimension...



Après qu'on s'est bien donné à l'ouvrage
Quoi qu'y a d'meilleur, quand on a grand faim,
Que d'prendre à la huche un morciau d'fromage
Qu'on mang' sous son pouce à quand et son pain.

Là-d'sus, j'entends ben c'que vous allez m'dire:
«Du fromag', lequel que vous aimez l'mieux?»
Un' pareill' question, non, laissez-moi rire,
C'est c'ti là d'chez nous, c'est le Marsaudeau.

J'en vourais pas d'aut's, soit dit sans malice,
I's sont secs et glas, i's sent'nt ren en tout,
Tandis qu'lui au moins, i sent l'haut d'la cuisse,
Ça c'est du fromag' qu'on mange avec goût.

Soment, voyez-vous, la chos' qui m'inquiète,
C'est qu'on n'en trouv' pus comme au temps passé,
Qu'avait si bonn' mine, dans l'fond d'vot' assiette
Quand qu'il l'tait crémeux et ben affiné.

Il est, lui itou, victim' des machines,
Au lieu de l'faire à la mod' des anciens,
On l'fabrique trop vit' dans des grand's usines,
Et pis on y fourr' quéqu's uns d'ingrédients.

Aut'fois et c'est là tout' la différence,
Chez l'un et chez l'aut' y s'faisions douc'ment,
Y'avait pas besoin d'tout's ces manigances
Et l'fromage était pus appétissant.

Je l'appelions cor l'fromage à la feuille,
Pi qu'dans les feuil's d'arb' il était env'loppé,
Et pis quand qu'i l'tait ben fait, nos aieules,
L'portaient à la vill' eul'jour du marché.

Alors, les client's, comme à l'ordinaire,
A les pognassaient avant d'les ach'ter,
A les souçaient cor devant et derrière,
Et pis a d'mandaient : «On peut-y goûter?»

Sur ce, la marchand' qu'était pas inquiète,
A soul'vait la feuil' du bout d'son coutiau,
A l'en détachait eun' petit' lichette
Qu'a ieux présentait d'un p'tit air finaud.

Quéqu'fois d'vant le r'fus d'eun' particulière
La bonn'femm' criaît, vexée pour de bon,
«Ça l'a pas pu d'goût que d'beurre au derrière
Et ça vient d'vant l'mond' vous faire un affront!».

Pis, faut cor vous dir' que les gens d' la ville
N'savons point manger l'fromag' comme i s'doit
Et ça m'fait ben deu. I's figur'nt habiles
Quand qui j'tons des prul's aussi gross's que l'doigt.

Pour d'aucuns, c'est dans l'idée d'fair' des gestes,
D'aut's, point économ's sont qu'des gaspilleurs.
Nous, j'avalons tout' la prule et pis l'reste
Et j'avons raison, c'est tell'ment meilleur.

Mais pour ça faurait qu'on r'voie l'bon fromage,
Qui vous r'met d'aplomb quand on a grand faim,
C'ti là qui donnait du cœur à l'ouvrage...
L'bon vieux Marsaudeau avec un coup d'vin.



Fête des Voisins

Organiser la fête des voisins est très simple : il suffit de le vouloir.

Et le jour venu, chacun participe à la convivialité en apportant un petit quelque chose à boire ou à manger, mais surtout sa bonne humeur, l'ingrédient le plus important pour que ce repas soit un succès.

Et si vous n'avez pas encore cultivé l'art du « bien voisinier », lancez-vous, pour que cette tradition perdure et soit le point de départ d'un nouvel élan du vivre ensemble.

Merci à tous les initiateurs.





Histoire de quelques noms de rues de la commune de MÉZIÈRES-en-DROUAIS / MARSAUCEUX

Place du Sabotier : intéressant

La maison qui fait l'angle de la rue de la Mairie et de la rue de Bécheret appartenait à M. Chevalier qui était sabotier, arracheur de dents et coiffeur. Son atelier a été démoli pour élargir la route. Sa femme, Marie, adorait les fleurs et sa cour en débordait. Elle était bretonne. Ils n'ont pas de descendance.



Rue de l'Avenir : charmant

Cette rue conduit au cimetière, notre avenir à tous, mais ce n'est pas la cause du baptême. Cela devrait être la « Rue du Chemin d'Haut » mais quand on a baptisé les rues, il était prévu de faire un lotissement à la sortie de Marsauceux. C'était donc bien la Rue de l'Avenir. La drôlerie n'est pas apparue aux conseillers de l'époque.

Rue de la Régie : en entrant à gauche dans l'actuelle ferme Benoist, était la « Paierie », le centre des impôts.

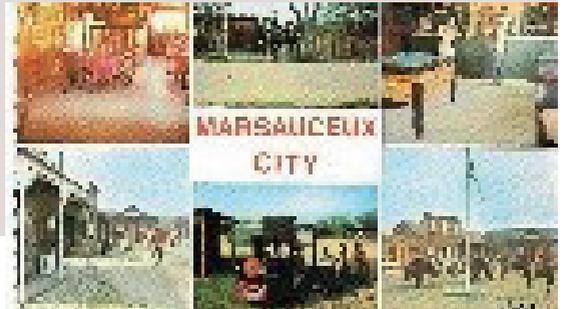
Le hameau de Marsauceux fut un pays de vigneron jusqu'en 1910 lors de l'épidémie du Phylloxéra. Les vignerons venaient payer leurs impôts en vin. Au centre de la cour existait jusqu'il y a peu une cave où descendaient les charrettes conduites par des chevaux. Les vignerons déposaient leurs tonneaux de vin et faisaient demi-tour avant de remonter.

Les vignes disparurent et furent transformées en terrains de culture, les vignerons devinrent des cultivateurs. Chacun venant payer ses impôts, qui en blé, qui en avoine, ou autres céréales.



Impasse de la Pommeraie :

en l'honneur du « Ranch de la Pommeraie » aujourd'hui disparu.



Place de la St Vigneron :

Saint Vigneron n'existe pas, que les ennemis de la religion se calment sauf à Marsauceux. C'est un Saint fictif dont la seule utilité est de donner un prétexte pour une fête votive. Elle se situait le 2ème dimanche de juillet. Il y avait une « fête enfantine » organisée par les maîtres et maîtresses d'école l'après-midi. Éventuellement des jeux dans les rues. Le soir, les jeunes de l'Etoile présentaient une pièce de théâtre qui était suivie d'un bal. Il y avait deux cafés à Marsauceux dans mon enfance : la fête se tenait une année chez l'un, l'autre année chez l'autre. Les salles ont fini par être trop petites et on a loué une tente qui a été dressée à plusieurs endroits pour finalement s'installer place de la « Grand Mare » qui est devenue la place de la St Vigneron.



Rue de la Libération : évident.

Le pont de Mézières (celui du moulin) ayant été détruit par les Allemands c'est par là que sont entrés les Américains à la Libération en 1944. Cette rue devrait s'appeler « rue de Chouane »



Jean-Pierre Guille



JOUONS AUX MOTS CROISÉS MÊLÉS DE NOTRE COMMUNE

E	R	B	I	F	M	E	S	E	C	A	L	P
Z	I	E	E	S	S	A	H	C	R	D	N	C
L	E	O	N	S	E	R	E	I	V	U	O	L
E	S	O	M	A	E	N	N	E	I	L	O	E
S	E	M	R	E	F	U	A	E	T	A	H	C
S	R	S	A	U	E	D	A	T	S	C	A	L
E	S	T	N	I	U	O	S	R	A	M	D	A
R	E	H	A	S	I	N	N	E	T	E	J	N
I	I	E	N	U	U	A	C	I	M	S	O	E
A	R	A	C	J	S	E	L	L	A	S	I	S
V	I	T	I	O	U	S	P	R	I	S	N	R
L	A	R	E	E	L	A	R	O	H	C	T	A
A	M	E	N	L	P	S	E	R	A	M	S	X
C	S	A	S	H	C	N	A	R	S	I	O	B

- 1-Ils sont 3 pour épauler le maire.
- 2-Au nombre de 3 sur la commune.
- 3-Loisir rural.
- 4-Lieux de travail de nos agriculteurs.
- 5-Tel un habitant de Marsauceux.
- 6-Celui de la Pommeraie était réputé.
- 7-La petite balle jaune y fait son effet.
- 8-Les pompiers y rangeaient leur matériel.
- 9-La voix des champs.
- 10-Même disparue, une rue porte encore son nom.
- 11-Elles aussi ont disparu.
- 12-... Du Sabotier, Saint Vigneron, de l'Arsenal.
- 13-Le notre fut baptisé au nom de «Robert Papin».
- 14-Loisir de nos 2 troupes.
- 15-Elle accueille les petits comme les grands.
- 16-Le bois des chèvres.
- 17-On peut y chasser ou s'y promener.
- 18-Cette rue de Marsauceux nous conduit à la source.
- 19-Celle au nom de Louis Pommereau, en comporte plusieurs.
- 20-Le dernier fut adopté en 2020.
- 21-Notre syndicat pour l'eau.

- 22-Elle est attendue pour 2022.
- 23-Sa fête nautique attire du monde.
- 24-Il gère la cantine de nos enfants.
- 25-Même Mézières a eu le sien.
- 26-Secrétaire du club du troisième âge.
- 27-Leur repas est fort apprécié.
- 28-Son arbre n'a pas eu lieu en 2020.
- 29-Il peut être d'entrée ou de sortie.
- 30-Nos producteurs locaux en produisent du bon.
- 31-Lieu de toutes les doléances.
- 32-En ... fait ce qu'il te plait.
- 33-Utile pour se rendre au collège et au lycée.
- 34-Le bouilleur de cru nous en sortait autrefois.
- 35-Au ranch de la Pommeraie, le sheriff Macchia savait s'en servir.
- 36-Il faut environ une heure pour en faire le tour.
- 37-L'étang de la ... Robert.



**LES LETTRES NON ENTOURÉES FORMENT
LE NOM D'UNE COMMUNE D'EURE ET LOIR**

Jean-Yves Debu

Solutions dans le prochain bulletin trimestriel.



La commission communication a souhaité mettre un peu plus en avant les habitants de notre commune au travers d'articles ou de photos, à commencer par la couverture de ce bulletin qui représente la nouvelle génération, mais aussi en instaurant un petit questionnaire qui retrace en quelques lignes la vie passionnante du village, grâce aux souvenirs de nos doyens.

Cette année, M^{me} Odette Goyer, doyenne, s'est gentiment prêtée au jeu.

Merci à elle. *Jean-Yves Debu*

- Où êtes-vous née ?

Je suis née au 1 impasse du Calvaire à Mézières-en-Drouais le 26 mai 1927. Mes parents s'appelaient André Hélix et Angèle Barbier.

D'où vient votre nom ?

Je ne connais pas l'origine de Hélix. Par contre, Goyer viendrait de la déformation du nom d'une petite serpette pour vigneron.

Mes autres prénoms sont ceux de mes grands-mères.

- Enfant, quel était votre jouet préféré ?

Les poupées.

- Aimiez-vous l'école ?

Cela ne me déplaisait pas.

- Racontez-moi une journée typique de votre enfance.

Tous les jours j'allais dénicher les poules et j'écrémait le lait pour faire le beurre.

Je jouais aussi.

J'aidais ma mère à faire des tartes.

- Que faisiez-vous pendant vos vacances ?

Quand j'étais plus grande, j'aidais à la moisson.

Un jour, mon père m'a emmenée à Paris, en train sans doute. On avait mangé sur les marches de la Tour Eiffel.

- Avez-vous fait du sport ?

Non ! Ce n'était pas fait pour les filles.

- Jeune femme, où sortiez-vous le soir ?

J'allais me promener et je discutais avec Denise Barrey, Lucienne Carré, Paulette Richer et Josette plus rarement.

- Quels emplois avez-vous occupé durant votre vie ?

J'ai travaillé à la ferme après mon mariage.

Quelquefois j'allais faire de la couture chez les sœurs du couvent qui se situait dans la Grande rue. On cousait des chemises, des mouchoirs pour soi-même, ce n'était pas payé.

- Quels principes vous ont transmis vos parents et qui ont guidé votre vie ?

Il fallait les aider dans leur travail.

- Décrivez-moi la journée de votre mariage.

Nous nous sommes mariés avec Georges mon époux en octobre 1951

Mes parents m'ont habillée. Nous sommes allés à pied à l'église,

ça formait un beau cortège. Ensuite on a dansé chez Bordinat à Marsauceux.

De cette union, nous avons eu 3 enfants, Jean-Claude, Bernard, et Annie.

- Avez-vous eu des animaux durant votre vie ?

Oui, j'ai toujours eu un chien et des chats. Et des oiseaux qui parlaient.

- Quel est votre plat préféré ?

C'est une omelette toute simple, sans rien dedans ; des crêpes et des gaufres.

- Comment avez-vous vécu la guerre ou les périodes difficiles ?

Je ne me souviens que des soldats qui dormaient dans une pièce.

- Le monde a beaucoup changé depuis votre naissance. Quels progrès vous ont le plus étonnée ?

La télévision, le téléphone et la voiture.

- Quel chanteur aimez-vous ?

J'aimais bien Tino Rossi

- Quels sont vos rituels personnels ?

Je regarde la messe tous les dimanches matin à la télé.

Autrefois c'était obligatoire d'y aller. Le jour de Pâques j'étais un chapeau tout neuf.

- Qui sont vos meilleurs amis aujourd'hui ?

Je téléphonais régulièrement à Denise Barrey. Aux amis de la Sarthe, et à la famille Imbert qui a longtemps habité en face de la ferme.

- Qu'est-ce qui pourrait me surprendre venant de vous ?

Je savais bien tricoter et broder des napperons. Mais aujourd'hui les doigts ne marchent plus.

- Quels ont été vos loisirs ou vos distractions préférés ?

Autrefois j'aimais beaucoup aller au manège et faire des sorties avec les parents.

- Un petit mot sur votre village pour finir.

J'aime bien Mézières, le village de mon enfance.





Le plaisir de conduire **100% électrique**

#bornelectric

BMW DREUX - ESPACE BERTEAUX
 7 BOULEVARD DE L'EUROPE
 C.CIAL PLEIN SUD
 28500 VERNOUILLET
 02 37 38 94 20
<https://partenaire.bmw.fr/espace-berteaux>

BMW CHARTRES - SAS THIREAU
 14 RUE GILLES DE ROBERVAL
 ZONE ARCHEVILLIERS
 28630 NOGENT LE PHAYE
 02 37 880 880
<https://partenaire.bmw.fr/chartres>



Consommation d'énergie électrique de la BMW iX : 19,4 à 23 kWh/100 km. Autonomie en mode électrique : 371 - 630 km. Autonomie en mode électrique en ville : 424 - 722 km. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. BMW France, S.A. au capital de 2 805 000 € - 722 000 965 RCS Versailles - 5 rue des Hérons, 78180 Montigny-le-Bretonneux.



Intermarché

ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX - 28500 CHERISY
 TEL . 02.37.65.51.50

TOUTE L'ÉQUIPE DE VOTRE INTERMARCHÉ vous accueille du

- | | | |
|------------|---------------|-------------------|
| • Lundi | 14h00 – 19h30 | |
| • Mardi | 9h00 – 19h30 | <i>En continu</i> |
| • Mercredi | 9h00 – 19h30 | <i>En continu</i> |
| • Jeudi | 9h00 – 19h30 | <i>En continu</i> |
| • Vendredi | 9h00 – 19h30 | <i>En continu</i> |
| • Samedi | 9h00 – 19h30 | <i>En continu</i> |
| • Dimanche | 9h00 – 12h15 | |

LeDRIVE Intermarché



École de Marsauceux

Notre école fait partie du SIRP, regroupant 4 communes : Charpont, Écluzelles, Mézières-en-Drouais, Ouerre.

Cette année, l'école compte 6 classes de la petite section au CE1.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont scolarisés à l'école de Ouerre.

A la suite du départ de 3 collègues partis pour d'autres horizons, l'équipe enseignante s'est renouvelée en partie à la rentrée.

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous scolarisons 112 enfants qui se répartissent comme suit :

Petite section :

M^{me} Dany FABRE et M^{me} Juliette Buchmuller avec 17 élèves

ATSEM : M^{me} Sylvie GLATIGNY

Moyenne section et grande section :

M^{me} Erika Decroo-Keraudren avec 18 élèves,

ATSEM : M^{me} Patricia Tonein.

Moyenne et grande section :

M^{me} Atika SMALLI, remplacée par M^{me} Sonia COUTAREL avec 18 élèves

ATSEM : M^{me} Christelle Bertelli.

Grande section :

M^{me} Aurore VELASCO avec 19 élèves

CP : M^{me} Gwladys MAILLARD avec 20 élèves,

CE1 : M^{me} Sonia DOS SANTOS avec 20 élèves,

L'équipe enseignante peut compter sur le personnel du SIRP composé de :

M^{mes} Angélique Patriarche, Lucie Poupin, Céline Gauthier et Christelle Bertelli. Merci à elles pour leur sérieux et leur implication au sein de l'école.

M^{me} Ruffaut et M^{me} Dubois sont parties à la retraite et nous leur souhaitons de profiter de cette nouvelle période de vie avec entrain et bonne humeur, comme elles ont su le faire pendant toutes ces années parmi nous.

Petit bilan de l'année écoulée :

L'année passée a encore été marquée par la crise COVID et nombres de projets n'ont pu être réalisés une nouvelle fois... !

Les spectacles que nous organisons chaque année n'ont pu avoir lieu, les rencontres sportives entre écoles ont été annulées, ainsi que les actions comme « Place aux Mômes », et « Cinématernelle » pour lesquelles nous étions inscrits.

En fin d'année scolaire, les mesures se sont allégées et nous avons pu mettre en place rapidement quelques projets :

- Les CP/CE1 ont eu le plaisir de se rendre aux Jardins de la Préhistoire à Anneau pour découvrir la vie des hommes préhistoriques et participer à de petits ateliers. Les élèves ont pris un réel plaisir à jouer aux apprentis hommes des cavernes.

- Les CE1/CE2 et le CP/CE1 se sont rendus à l'étang d'Ecluzelles sur une journée et ont découvert le site à travers des petits jeux d'observation. Ils ont pu pique-niquer au bord de l'eau et s'exercer à la marche à pied.

- Une classe de MG/GS est allée à la ferme d'Imbermais pour découvrir les trésors du jardin et récolter quelques fruits et légumes. Ils ont ensuite pique-niqué à l'étang d'Ecluzelles avant de revenir à l'école.

- Les autres MS/GS et les PS ont eu le plaisir d'assister au spectacle « Le jardin de Clément » par Planètemômes.

Pour leur plus grand plaisir auditif, les deux classes de CP/CE1 ont pu bénéficier d'une intervenante musique pendant 10 semaines !

Et de beaux projets pour cette année... !

Nous sommes très enthousiastes pour cette nouvelle année scolaire car les projets se mettent en place et ont déjà pu commencer.

Les CE1 participent au projet « Place aux Mômes » en collaboration avec l'Atelier à spectacle. Ils ont visité l'Atelier, les loges, la scène, la régie son et lumière... et ont assisté à une représentation.

Les 3 chardons sont venus nous présenter « L'arbre roux » et les élèves ont participé activement dans la bonne humeur.

Nous adressons un grand merci au SIRP, à la Mairie, à l'Amicale, aux parents d'élèves et autres bénévoles pour leur aide qui nous permet d'offrir un cadre agréable et serein à nos élèves. Nous souhaitons que notre école permette à chaque enfant de venir pour apprendre, s'épanouir et grandir en harmonie.

La directrice : Dany Fabre

TAXI MAURY

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES AEROPORTS - GARES

 **06 22 85 10 00**

18, rue Maurice-Viollette 28500 LURAY





S.I.R.P.

Nos deux écoles se composent de 112 élèves sur Marsauceux et de 77 élèves sur Ouerre.

Je tiens à remercier tout particulièrement le personnel du SIRP qui, malgré les conditions sanitaires a fait preuve de bienveillance auprès des enfants.



RESTAURATION SCOLAIRE :

Nous avons renouvelé notre contrat avec notre prestataire actuel. Il s'agit de l'entreprise « La Normande ».

Tout ce qui concerne la cantine est à voir directement avec le SIRP et non avec les écoles.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR :

Les fenêtres de la classe de M. Boisneault sur Ouerre ont été changées.

Les rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite ont enfin été posées sur les deux écoles.

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour la réfection de la toiture de l'école de Marsauceux ainsi que le retrait des lucarnes abîmées dans le grenier.

NOS ÉMOUVANTS AUREVOIRS :

L'année 2021 aura été riche en départ à la retraite .

À commencer par Françoise Gautier en mars sur Ouerre, suivi de Martine Ruffaut en juin sur Marsauceux, et après 34 années passées au service du SIRP en tant que secrétaire, Evelyne Dubois nous quitte pour profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante Clothilde Iskandar une habitante de Charpont.

Bonne continuation à toutes les trois.

Malgré les conditions sanitaires encore en vigueur, tous les enseignants, agents du SIRP et élus du comité syndical font leur possible pour faciliter cette période compliquée.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

La présidente Aurélia Daubin-Lefèvre



Nathalie et Sylvie



Angélique et Lucie



Patricia, Sylvie et Christelle



**Clothilde Iskandar
secrétaire du SIRP**



Ecole St Martin - Ste Agnès

Écoles de Saint-Martin - Sainte-Agnès



L'école Saint Martin Sainte Agnès est une école primaire privée catholique, sous tutelle diocésaine et signataire d'un contrat d'association avec l'État. A ce titre, elle respecte les programmes officiels de l'Éducation Nationale tout en gardant son caractère propre.

L'établissement accueille les enfants de la toute petite section au CM2 sur 4 classes en double niveaux.



Durant l'année 2020-2021, malgré la crise sanitaire, l'école a réalisé de nombreux projets :

- un spectacle des ateliers Créanature offert par l'APEL (association des parents d'élèves) pour tous les élèves de l'école,
- un cycle voile pour les élèves de CM1/CM2 au Centre Nautique Drouais,
- une classe « poney » pendant 5 jours au centre équestre « Les écuries du Moulin » à Écluzelles pour les élèves de CE1/CE2,
- une promenade en bateau sur l'étang pour les élèves de maternelle et de CP.

Pour cette nouvelle année, l'école propose toujours beaucoup d'activités :

- un cycle natation pour les élèves de la Grande Section au CE2,
- des sorties à la bibliothèque du village,
- des activités autour de l'étang de Mézières-Écluzelles,
- de la culture religieuse,
- du catéchisme (avec des intervenants bénévoles mais aussi le Père Coulomb et Sœur Marie Jean),
- la visite de l'Assemblée Nationale pour les CM,
- la création d'un potager.



Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 sont ouvertes.

Vous pouvez contacter **M^{me} Abdo Julia**, cheffe d'établissement, le lundi toute la journée ou le soir à partir de 16h45.

Tél : 02 37 43 71 10

Site : <https://ecolestmartinsteagnes.toutemonecole.fr/>

Mail : ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr



PRESTATIONS D'OBSÈQUES ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

Un service familial dans le respect des traditions



*Une équipe
à votre écoute*



DÉCORATIONS FLORALES
MARBRERIE FUNÉRAIRE
CAVEAUX

CREMATORIUM DE VERNOUILLET

Des services discrets et respectueux



CHAMBRE FUNÉRAIRE

Pour vous recueillir en toute intimité



GUIDE FUNÉRAIRE
CONTRAT D'OBSÈQUES

02 37 46 86 26

www.pf-maini.com

1, chemin du Cimetière
28210 NOGENT-LE-ROI
Tél. 02.37.51.44.26

POMPES FUNÈBRES MAINI

31, av. du Présid.-Kennedy (face hôpital) - 28100 DREUX

Tél. 02.37.46.86.26 - Fax 02.37.42.75.54

POMPES FUNÈBRES DUROCASSES

59, rue Billy (face cimetière ancien) - 28100 DREUX

Tél. 02.37.46.02.02

CHAMBRE FUNÉRAIRE



Paroisse catholique

Le sous-secteur pastoral de Mézières- en- Drouais est constitué de 3 villages : Mézières-en-Drouais, Charpont, Écluzelles et nous formons avec les Églises de Chérisy, Montreuil et Fermaincourt le secteur pastoral de Chérisy. Nos deux communautés sont rattachées à la grande paroisse de Saint Étienne en Drouais comme toutes les autres Églises, sous la responsabilité de notre nouveau curé, l'Abbé Adolphe Idumba qui nous vient de la grande paroisse de Châteaudun.



Il a été installé à Dreux le dimanche 24 octobre, en présence de notre Évêque Monseigneur Christory en l'Église Saint-Pierre.

Pour la catéchèse : les enfants de nos villages sont accueillis à Chérisy. Si votre enfant veut rejoindre le groupe pour grandir dans la foi ou l'approfondir, vous pouvez vous adresser à Mme Dobin au 02 37 43 76 19. La première année commence en CE2 ; la 2^{ème} année en CM1 ; la 3^{ème} année CM2 ; et la 4^{ème} année en 6^{ème}.

Le catéchisme a lieu le dimanche matin de 9h30 à 10h45 deux fois par mois ; il est suivi de la participation des enfants à la messe de 11h.

Les dates des premières communions, et des professions de foi restent à déterminer.

Les messes : la messe est célébrée en l'église de Mézières-en- Drouais chaque 4^{ème} dimanche du mois. À Charpont lors de certaines fêtes : Noël, le 15 Août traditionnellement et le 5^{ème} dimanche du mois.

L'église Saint-Martin de Mézières- en- Drouais est ouverte chaque jour de 10h à 18h. En hiver, elle ferme à la tombée de la nuit.

La paroisse Chérisy/ Mézières- en- Drouais bénéficie d'une Section d'Entraide - Association Saint Pierre.

Notre but est, dans la mesure de nos moyens, de venir en aide aux personnes en difficulté sur nos communes.

Nous sommes en contact permanent avec les assistantes sociales et intervenons à leurs demandes.

N'hésitez pas à nous contacter au :
06.28.84.03.99 ou 06.82.29.28.67

La vie de la paroisse est liée à l'engagement des paroissiens. Nous recherchons des personnes acceptant un engagement ponctuel ou plus long pour tous les Ministères : baptême, mariage, deuil, catéchèse ou tout autre aide au sein de la paroisse. N'ayez pas peur. Notre projet est de réaliser ensemble une église, une famille dans laquelle chacun est membre à part entière. Ne dites pas « je veux bien, mais je ne sais pas faire ». Signalez-vous seulement et nous vous accompagnerons. Pensons tout simplement : je suis Chrétien, alors je donne un peu de mon temps à l'église.



Vous retrouvez les horaires et lieux de célébration dans le journal

« Ma paroisse »

disponible à l'Église et sur le site

www.st-etienne-endrouais.fr

Secrétariat de la paroisse Saint-Étienne-en-Drouais :

Tèl : 02 37 64 11 46

Mail : contact@st-etienne-endrouais.fr

Paroissiens délégués :

Claire Marie Bourget 02 37 43 71 41

Françoise Garnier : 02 37 43 82 92



plomBERIE - CHAUFFAGE M.D.

ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

***Une équipe de professionnels
à votre service depuis plus de 30 ans...***

Energie renouvelable



**S.A.V. plomberie & chauffage
Adduction d'eau, assainissement**

Remplacement chaudière (fioul, gaz)



Industries & Particuliers

Economie d'énergie

**Salle de bain, hydrothérapie,
cuisines...**



MAHARAUX Dominique

23, rue de Dreux - 28500 LURAY

www.PCMD.fr

02 37 46 24 02



"L'AMICALE"

Après deux années bien difficiles, L'Amicale se réjouit de voir ses activités reprendre avec vigueur et enthousiasme.

La **section périscolaire** a programmé plusieurs évènements pour la saison 2021/2022. Le détail de celle-ci est présenté ci-après par Mme Marion Goujeon sa représentante.

La troupe « **Les Vrais semblants théâtre** » représentée par Marie-Sylvie Papin, a repris les répétitions avec l'énorme motivation de vous présenter enfin leur dernière création en juin 2022.

Les deux autres sections ne se sont quasiment pas arrêtées.

Le tennis, représenté par M. Stephan Toison étant une activité de plein air, a ouvert les cours au maximum pendant cette période.

Le **Théâtre de l'Atelier de la Grange** toujours représenté par M. Olivier Courtois a pu passer entre les restrictions sanitaires et nous présenter les spectacles enfants et ados de juin, mais aussi continuer à jouer « le Malade imaginaire » avec les anciens de sa troupe. Bravo à toute l'équipe.

La satisfaction de cette reprise est, bien entendue, réelle, mais, il n'empêche que l'Amicale a besoin de vous. Selon vos envies, vos motivations, vos possibilités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre

pour un jour, pour une heure, ou davantage, afin de participer à l'organisation d'évènements. Ou même plus durablement, pour créer une nouvelle section suivant votre passion, pourquoi pas ? Notre structure le permet.

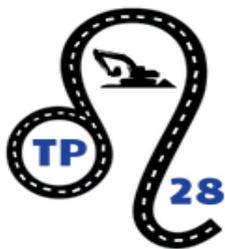
Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier très chaleureusement celles et ceux qui animent, qui s'investissent et qui s'activent au sein de nos sections. Un enthousiasme et une belle énergie déployée pour faire vivre cette Amicale et dynamiser notre commune.

Remerciements également aux Mairies du regroupement pédagogique et au Conseil Départemental pour leurs aides et pour les locaux mis à notre disposition.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui œuvrent pour soutenir et participer à la vie de notre association. Je pense notamment à M. Pierre Guille et M. Joël Auger de Marsauceux, M. et Mme Ruffin de Mézières qui nous prêtent leurs locaux pour stocker du matériel ou donner des représentations théâtrales.

Encore une fois, venez nous rejoindre et bonne année 2022.

E.PAPIN



TP 28

TERRASSEMENT – VOIRIE – SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS – RESEAUX DIVERS
ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES – ADDUCTION D'EAU
BETON ARME – MACONNERIE – ENROBES – TRAVAUX POUR PARTICULIERS

Z.A. La Vallée du Saule
1 Rue des Beaux Champs
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. : 02 37 51 69 75 / Fax : 02 37 51 81 14 / Email : contact.tp28@orange.fr

S.A.S. au capital de 152 450 € - SIRET 333 784 296 00027 - APE 4312A - TVA FR 75 333 784 296



Les Couloirs du Temps

Samuel COLLIN
achète

ANTIQUITÉ - BROCANTE - SUCCESSIONS - DEBARRAS

Paiement comptant

**Bibelots - Meubles - Poteries - Faïences - Porcelaines - Tableaux - Tapisseries - Lustres - Pendules
Bronzes - Jouets anciens - Armes anciennes**

Tous objets anciens

02 37 48 76 99

MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

RC 428828887

06 81 53 21 70

PUCES DE ST OUEN



Le Tennis Club TCM

Une année où les adhérents, plus nombreux, sont venus avec l'envie de faire du sport de plein air.

Comme tous les ans, nous avons nos fidèles mais également des nouveaux.

C'est très bien, il faut que cela continue pour les années à venir.

Le terrain principal est fermé avec un code qui va changer pour l'année 2022.

Les terrains sont encore et toujours une zone d'incivilités malgré l'ajout de poubelles à proximité.

Nous avons pu observer des dégradations sur les terrains, encore quelques bouteilles en verre cassées et des pierres jetées sur les cours.

Nous allons garder des tarifs bas pour l'année à venir afin de permettre à tous de pouvoir exercer ce sport.

Pensez à reprendre votre adhésion.

Prochainement un nouveau code :o)))

Peut-être un nouveau grillage pour 2022, ce ne serait pas un luxe.

Peut-être aussi un petit tournoi pour les beaux jours, si les adhérents sont motivés, avec une finale le 14 juillet.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas.

Montant des cotisations :

Adulte (16 ans et plus).....	15€
Enfant (- de 16 ans)	Gratuit
Famille (2 ou plus)	20€

Stéphane TOISON : 06.19.16.22.26

Sandrine DESMARS : 06.70.11.12.42



Le calme ? La ville ? La Nouvelle MINI Electric. Nouveau look, nouvel intérieur, nouvelle interface, mais toujours les mêmes sensations mythiques de MINI. Débranchez, montez à bord et vivez une expérience électrique unique.

MINI STORE DREUX - ESPACE BERTEAUX
7 BOULEVARD DE L'EUROPE
28500 VERNOUILLET
02 37 38 94 20

MINI STORE CHARTRES - SAS THIREAU
14 RUE GILLES DE ROBERVAL
28630 NOGENT LE PHAYE
02 37 240 240



Exemple pour une MINI COOPER SE HATCH 3 PORTES Edition Camden.

Consommation mixte combinée : 0l/100 km. CO2 combiné : 0g/km - Norme WLTP. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.



Atelier de la Grange

Envers et contre tout, contre vents et marées, les comédiens de l'Atelier continuent de jouer et d'arpenter la scène. Au mois de juin, les élèves des cours de théâtre ont donné des représentations de leur pièce à la Grange.

« *Un voyage imaginaire* » emporte le spectateur dans un conte poétique tout droit sorti de notre enfance quand nous avons peur de monter au grenier, pièce alors, ô combien mystérieuse... C'est ce qui arrive à Lilou Petite Fleur. Elle rencontre des personnages sortis de vieilles malles de voyage et leur histoire commune prend vie dans un univers poétique.



Avec « *Léonie est en avance ou le mal joli* », le groupe des plus âgés se frotte au théâtre exigeant de Feydeau. Le rythme ! Tel est le maître mot de cet auteur. Et il en a fallu du rythme pour entraîner les spectateurs dans cette histoire. Léonie, est en avance d'un mois ! Il faut vite prévenir la sage-femme. Mais, avec un mari maladroit et une sage-femme peu commode, rien ne se passe comme prévu...

« *Le malade imaginaire* » quant à lui, continue de grandir...

Nous avons joué en septembre à l'Abbatiale du Breuil-Benoit à **Marilly sur Eure** et au Café 16 de **Crécy Couvé**. Deux représentations très différentes mais ô combien enrichissantes.



Pour le moment en sommeil, nous reprendrons les représentations à la fin de l'hiver :

- Le samedi 5 marsà Carentan les Marais (50)
- Le samedi 12 mars à Condé sur Huisne (61)
- Le dimanche 20 mars à Saint Rémy sur Avre (28)
- Le samedi 26 et dimanche 27 mars au théâtre de Dreux
- Le samedi 2 avril et dimanche 3 avril ...à Longny au Perche (61)



L' Amicale : Périscolaire



Pour 2021

La section périscolaire a réussi à organiser plusieurs événements cette année :

- Une vente de sapins pour Noël qui a très bien fonctionné.
- La foire à la puériculture à la salle polyvalente de Marsaueux le dimanche 28 novembre, qui a, par ailleurs, affiché très rapidement complet pour les exposants.

Pour 2022

Le vendredi 25 février à la salle polyvalente de Marsaueux, nous organisons la soirée déguisée avec un défilé dans les rues du village.

En avril, une vente de chocolats sera proposée pour les fêtes de Pâques.

Le 1^{er} mai, une autre foire à la puériculture sera organisée.

Et pour finir, la traditionnelle kermesse avec la tombola le **vendredi 24 juin** à l'école de Marsaueux.

Enfin, je tiens à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous aider à organiser ces manifestations.

Merci à mon bras droit Eva Collinet, qui s'occupe de toutes les ventes.



Les Vrais Semblants Théâtres

Éric Papin orchestre huit comédiens qui reprennent pour la deuxième fois la préparation de la pièce

« AMOUR PIROUETTE ET... CACAHUETES » de Jean Claude Martineau, afin de vous la présenter en juin 2022.

C'est une comédie dans laquelle nous vous invitons à passer un petit séjour dans une famille mafieuse Sicilienne, avec ses

truculences, ses gesticulations, ses contradictions, ses défis, ses colères... et sa fierté, ça ne se refuse pas !

Pour nous contacter, nous découvrir, ou tout simplement mieux nous connaître, vous pouvez venir nous voir aux répétitions, qui ont lieu tous les vendredis soir à 20h30 en la salle Louis Pommereau.

Représentations à mettre à vos agendas :

Salle Louis Pommereau à Mézières en Drouais / Marsaueux les samedis 25 juin 20h45 et Dimanche 26 juin 15h30 .

Qualité Tradition
AU CŒUR DE LA FRAICHEUR

Buquet & Fils
Tél. 02 37 43 70 01

3, rue Charles-de-Gaulle - CHERISY

ARTISAN
BOUCHER - CHARCUTIER
Viandes de 1^{er} choix



Toutes compositions florales:
Deuil,
Mariage,
Naissance
etc...

41, rue St-Martin - 28100 DREUX
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX
benoistyvesfleurs@gmail.com

Tél. : **02 37 50 01 99**



Bibliothèque municipale « Au coin du livre »

Confinement et pass sanitaire ont marqué cette année encore placée sous la menace de la Covid.

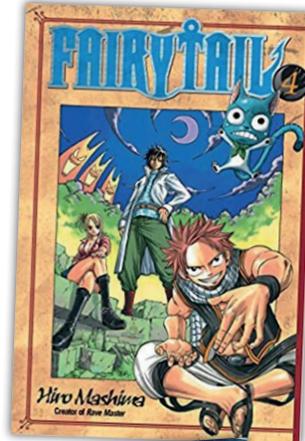
Mais depuis septembre, ça repart !

L'accueil des classes s'est remis en place depuis les vacances de la Toussaint jusqu'au mois de juin. Auprès de la M.D.E.L. (Médiathèque Départementale d'Eure et Loir) nous avons commandé des livres sur les thèmes proposés par les enseignants. Les expositions et valises de documents sur les sujets qui les intéressent sont portées à leur attention.

Nos fidèles lecteurs ont repris le chemin de la bibliothèque en respectant les règles d'hygiène.

Le diaporama pour connaître les horaires, les nouveautés, les actions passées et futures, est visible du couloir d'entrée de la mairie.

Nous avons acheté de nouveaux romans, bandes dessinées et des mangas au Festival qui a eu lieu à Chérisy en octobre.



La bibliothèque est ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

Adhésion : 5€ par lecteur membre habitant à la même adresse (commune et hors commune)

17, rue de la mairie 28500 Mézières-en-Drouais

Tél : 02 37 65 95 98 - Mail : biblmezies28@gmail.com

IMPRIMERIE ACR

RÉALISATION
DANS NOTRE ATELIER
DE

- ✓ PRISE DE COMMANDE
- ✓ CRÉATION ET/OU IMPRESSION
- ✓ FINITION
- ✓ EMBALLAGE

DÉLAIS COURTS LIVRAISON

NOTRE PLUS BELLE
IMPRESSION
C'EST LA VÔTRE !



ENTREPRISE OU PARTICULIER,
NOUS PRENONS EN CHARGE VOS PROJETS DE LA
CRÉATION À L'IMPRESSION

ACR

16, rue Jules Pasdeloup - 28100 DREUX
contact@acr-repro.com
02 37 42 89 14

www.acr-repro.com



école de conduite



28



DREUX
Pascal RENAUX
Galerie Jeanne d'Arc - Place Mésirard
02 37 46 39 11

autoecolerenauxvigeon@orange.fr



Patrimoine Marsaueux Mézières en Drouais



P2M

www.p2m-asso.org

Château de Prémont 27 mai 2021

Château de Prémont à Fontaine sous Ouerre (28)

Acheté en 1972 par Rino Camilotto. Après des années de fouilles et de recherches il met fin aux immenses travaux entrepris auparavant.

Ce fut le dernier Seigneur de Prémont qui voulut rebâtir le château d'une Châtellerie du XIII^e siècle.

Non accessible à la visite.

Ce même jour

La source à Fontaine sous Ouerre.



Journées du Patrimoine Pays et Moulins JPPM - 26 juin 2021

Visite guidée à Saint Evroult (Villemeux sur Eure 28)

Pose de la pierre commémorative et lancement de la reconstruction de la chapelle du XII^e siècle, créée par les disciples de Saint Evroult et lieu de pèlerinage jusqu'à Pâques 1914.

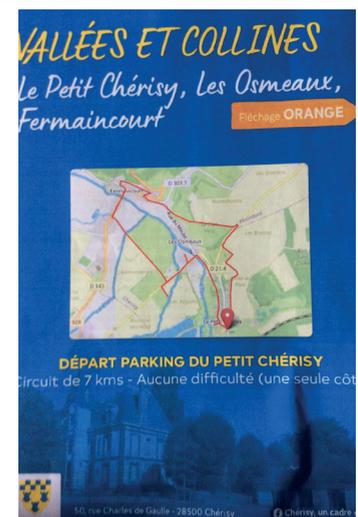


Journées Européennes du Patrimoine – 21 septembre 2021

Visite des vallées et collines

Petit Chérisy, les Osmeaux, Fermaincourt

5 à 10 km à la découverte des lavoirs et moulins jusqu'à La Reposée, Chapelle dédiée à «Notre Dame des Sept Joies». Guidés par M. Moreau Paganelli.





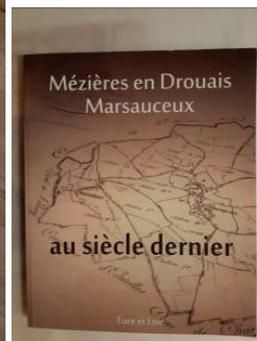
Livres et sets de table

La troisième édition du livre « Mézières en Drouais Marsauceux au siècle dernier » est en vente à la chèvrerie, et à la bibliothèque à 10 ou 12 €.



Également disponible le livret de l'église à 3 €. Nous réalisons également des sets de table avec les photos du livre. Ils sont disponibles aux mêmes endroits.

Livret de l'Église



La Voix des Champs

De septembre 2020 à juin 2021, nos activités sont stoppées, situation due au covid et ses différents confinements. Nous n'avons donc donné aucun concert, ceux qui étaient prévus ont été annulés.

En septembre 2021, la chorale a repris son activité. Les répétitions ont lieu le mardi de 19h à 21h à la salle Louis Pommereau. Son effectif ayant baissé considérablement (nous ne sommes plus que 20 choristes) aucun concert n'est prévu pour le moment. Exceptée notre petite apparition très remarquée pour le bicentenaire du temple de Marsauceux le 4 décembre dernier.

La chorale est ouverte à toutes et tous, il suffit de prendre le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble.

En 2021, deux tristes départs ont bousculé nos vies. Celui de Gilles Caillaud, ténor, qui nous a quitté en juin et celui de Marie-Claire Meslier, notre ancienne chef de chœur et fondatrice de la chorale en octobre. Ils sont toujours présents dans nos pensées et nos cœurs.



Assemblée Générale de P2M du 2 avril 2021

Par correspondance du fait des règles sanitaires en cours.

L'assemblée a élu ses administrateurs :

Catherine Bianquis, Gérard Croizé, Claudette Excoffier-Vinter, Philippe Excoffier, Françoise Garnier, Dominique Hebert, Sylvie Le Roy, Hélène Mignot, Martine Milhiet-Ruelle.

Le Conseil d'Administration qui a suivi a élu son bureau :

Présidente :	Hélène Mignot
Vice-présidente :	Dominique Hebert
Trésorier :	Philippe Excoffier
Secrétaire :	Catherine Bianquis

COUVERTURE  ZINGUERIE

ETS TOUSSAINT FRÈRES

NEUF ET RESTAURATION

Thierry - Tél. 02 37 43 07 62
Nicolas - Tél./Fax 02 37 82 98 32

2, Rue Des Graviers
Raville - 28500 CHERISY



Bicentenaire du Temple de Marsauceux



Samedi 4 décembre 2021

Dès 14h30 la cloche a retenti sous un temps frais et quelque peu incertain.

La chorale La Voix des Champs a entonné « Alleluia » de William Boyce.

Devant le barnum installé pour l'occasion, notre maire Philippe Pommereau a prononcé un très beau discours devant une centaine de personnes.

La pluie montrant son nez, l'assemblée s'est réfugiée sous le barnum pour écouter un message d'Emmanuelle Seyboldt présidente de l'Église Protestante Unie de France lu par Catherine Bianquis.



Parmi les élus présents :

Gérard Sourisseau, président de l'Agglo du Pays de Dreux,

Olivier Marleix, notre député, nous a fait l'honneur de nous dire quelques mots.



Natif de Marsauceux, Philippe Peudoux a rendu un très bel hommage de ce que fut la vie de Léon Frédéric Louis Née durant 46 ans comme pasteur et officier de santé à Marsauceux.

Avec une accalmie et sous de chaleureux applaudissements, le dévoilement de la plaque en hommage au pasteur Née par notre Maire Philippe Pommereau en compagnie de Michèle Née-Roy descendante du frère aîné de Léon Frédéric Louis.

La Voix des Champs a poursuivi quelques chants : le cantique « Gloire à Dieu », « Chante un Noël nouveau » *Noël traditionnel du Languedoc*, « *Siyahamba* » *chant traditionnel protestant Zoulou*.

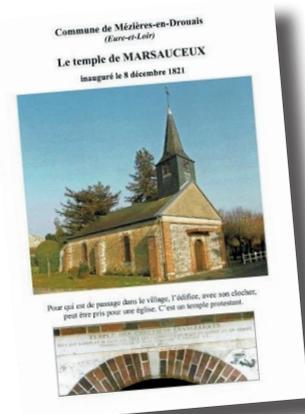
Avec un strict contrôle du pass sanitaire, chacun a pu découvrir le Temple, acheter les publications de P2M : livret du Temple, celui de l'Église, le livre de cartes postales anciennes du village.



Un stand festif a permis de déguster de délicieuses régales sucrées ou salées en savourant une coupe de Vouvrays, dont le pied bleu est un clin d'œil rappelant la couleur de la voûte du Temple.

Le livret du Temple est en vente à 5 € aux points habituels : bibliothèque, chèvrerie, P2M.

L'équipe de P2M remercie toutes les personnes qui ont contribué activement à la réussite de ce bicentenaire.





Loisirs 3^{ème} âge

L'année 2021 est terminée. Nous pouvons dire qu'elle a été mouvementée. En effet ce fichu virus a perturbé l'ensemble des associations et nous n'y avons pas échappé. Cela nous a donc amené à faire notre assemblée générale de façon virtuelle, et à l'issue de cette réunion, le bureau a décidé de faire un petit présent de fin d'année à ses sociétaires, des chocolats et une bonne bouteille ont ravi tout le monde.

Nous comptabilisons aujourd'hui 77 adhérents dont 49 de la commune.

Bien sûr pas question de concours de belote cette année, mais avant l'été nous avons pu organiser notre pique-nique, car le beau temps était au rendez-vous. En ce qui concerne les activités d'intérieur, nous avons repris depuis mi-septembre où une trentaine de personnes participent régulièrement à nos après-midis récréatifs, avec bien entendu le respect des règles sanitaires.

Nos activités extérieures comme la marche et la pétanque, n'ont pratiquement pas cessé lorsque le temps nous le permettait. Nous sommes toujours entre 10 et 12 joueurs à passer de bons moments sur le boulodrome ainsi qu'une petite dizaine de randonneurs.

Le 14 octobre nous avons pu organiser notre buffet (initialement prévu en juin), celui-ci a été apprécié par 50 personnes. Une ultime sortie au théâtre en décembre, nous a permis d'aller voir « La famille et le potager » avec Marie-Anne Chazel et Régis Laspales, nous étions 45 et malgré les temps difficiles, le club a fait un gros effort de participation. Cet après-midi festif s'est terminé au restaurant dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous rappelons que notre association est active et que nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents sans limite d'âge.

En espérant que l'ensemble de nos activités reprenne normalement l'année prochaine, le club vous souhaite une bonne année 2022.

Pour le bureau, le secrétaire : J. Houssu

Quelques dates à retenir, en espérant qu'une reprise éventuelle de la pandémie ne vienne pas perturber notre programme :

- **Le 20 janvier 2022** assemblée générale
- **Le 17 mars 2022** repas annuel du club
- **Le 09 juin 2022** buffet froid
- **Le 30 juin 2022** pique-nique à la Noé Robert



Toujours de la bonne humeur à la pétanque



Les après-midi du jeudi ont repris



Quelques courageux qui n'ont pas peur de la pluie



Le Centre Nautique du pays Drouais

L'équipe en place, toujours dynamique, fait en sorte d'améliorer et de faire évoluer le club.



CENTRE NAUTIQUE
DU PAYS DROUAIS

Activités proposées :

- Quatre parcours en rivière en canoë allant de 5km à 18km afin de profiter des paysages en bordure de l'Eure.
- Location des canoës, paddles, catamarans sur le plan d'eau. Des balades en voilier sont aussi possibles.
- Des stages de voile (optimist, open bic, planche à voile, catamaran) sont organisés pendant les vacances de Pâques, d'été et de Toussaint. Il faut être âgé d'au moins 7 ans et il faut savoir nager.
- Une animation voile a lieu tous les samedis après-midi, hors vacances.
- Les écoles peuvent aussi venir faire de la voile durant la période scolaire.

L'équipe du Centre Nautique vous accueille avec bonne humeur dans son club house. Vous avez la possibilité de venir vous détendre sur notre terrasse et vous désaltérer ou même grignoter nos douceurs.

Formation permis 2022 : sessions en mars, mai, juin, septembre et novembre, plus d'infos sur le site internet

www.centrenautiquedrouais.fr.

Contact : Centre Nautique du pays Drouais
18, rue des Étang - 28500
Mézières - en - Drouais
Tél. 02 37 43 82 71
Mail : contact.cndvoile@gmail.com



Nouveauté :
cours de fitness paddle.
fin septembre 2022
compétition de paddle.



1 rue Notre Dame de la Ronde
28100 DREUX



COUVERTURE
MAÇONNERIE

02 37 42 62 62



Le point sur une année 2021

Un festival des arts pour les écoles du territoire

L'ASC a organisé, pour la première fois en juin dernier, un festival des arts à destination des écoles de son territoire. L'objectif de ce festival était de promouvoir la culture dans les écoles rurales et de permettre la découverte par les enfants de nouvelles pratiques artistiques. Ainsi, les enfants des écoles de Broué, Faverolles, Ouerre et Courdemanche ont pu profiter de spectacles de théâtre et d'ateliers divers (zumba, art floral, space pain, sculpture sur pierre, sculpture sur ballons, cup song, graff, cirque, théâtre, etc.).



Et les accueils de loisirs dans tout ça ?

Le gouvernement a décidé de renouveler les « colos apprenantes » initiées en 2020 pour les 3-17 ans, pour répondre aux problèmes rencontrés par les parents qui travaillent et faire face à la gestion de la crise. Ainsi, nous avons proposé, **6 colos apprenantes cette année autour du cirque, du motocross, des activités de pleine nature, etc.** Les parents, ainsi que les enfants ont reconnu la qualité de l'expérience vécue et la découverte de nouvelles activités. De vraies belles réussites !!



Pour les ados ?

Notre Point Information Jeunesse anime et coordonne un **réseau babysitting** pour permettre aux jeunes de trouver un petit job et aux parents de trouver des solutions de garde.

Pour permettre la rencontre et la mise en relation, nous organisons des speed-datings où le temps d'une soirée, les parents peuvent échanger avec leur futur baby-sitter et lui faire part de leurs attentes !

Notre PIJ propose également des permanences « Promeneurs du Net » qui visent à **sensibiliser les jeunes sur les dangers d'internet**, une action au cœur d'un problème majeur de notre société.



▪ **Notre Accueil de loisirs ados** est ouvert tous les mercredis après midi avec une possibilité de ramassage dans le collège de votre enfant. Au programme : après midi détente, activités de loisirs. Des soirées sont également organisées le vendredi soir et des semaines à thèmes pendant les vacances scolaires.

▪ **Des séjours sont également travaillés pour les 13-17 ans** avec un séjour au ski pendant les vacances d'hiver, notre traditionnel chantier jeunes bénévoles cet été, et d'autres qui sont encore en réflexion.

Pour tous renseignements, contacter Mattis !

Pour tous renseignements, contacter Laura

Le secteur famille répond à vos attentes :

Un lieu d'éveil qui a ouvert en mars dernier :

Suite à l'acquisition de la bâtisse au 32 Grande Rue et toujours dans l'objectif de répondre aux attentes de ses usagers, l'ASC a ouvert en mars dernier un lieu d'éveil. Cet espace, gratuit et anonyme, est ouvert un samedi sur deux de 15h30 à 17h30 dans nos locaux pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Des ateliers et espaces aménagés divers avec thématiques leurs sont proposés. A compter du mois de janvier, le lieu d'éveil sera ouvert tous les samedis aux mêmes horaires.



Des assistants maternels qui apprécient l'ASC :

L'ASC propose aux assistants maternels de l'association l'île aux enfants de Sainte Gemme, à ceux de l'association Cheriloulou de Cherisy ainsi qu'au Relais Assistant Maternel communautaire de profiter de ses locaux et espaces une demi journée par mois.



Des soirées pyjamas qui cartonnent :

Pour permettre aux parents de souffler et de se retrouver, l'ASC a organisé des soirées pyjamas entre septembre et décembre. Des soirées durant lesquelles nous proposons la mise en place d'activités pour les enfants de 3 à 10 ans les vendredis soirs de 19 à 23h. Les parents adorent et les soirées se remplissent en quelques heures...



Pour tous renseignements, contacter Laura

Le SNU :

L'état a mis en place en 2020 un Service National Universel (SNU). L'idée est de proposer un séjour aux jeunes âgés de 16 ans qui veulent renforcer leur acquis sur les notions de laïcité et de citoyenneté de la République, à travers la mise en place de divers ateliers.

La DDCSPP a contacté l'ASC pour qu'elle puisse s'associer à ce projet et proposer des ateliers à la cohorte de jeunes de 2021. Ainsi, nous avons initié quelques 200 volontaires au théâtre d'improvisation, au tchoukball, à la sculpture sur pierre, etc.

De belles expériences pour ces jeunes et un dispositif qui sera reconduit en 2022 !



Mom en fête le retour en 2021 !

Le festival pour enfants de l'ASC, malheureusement annulé en 2020, a pu se tenir le 11 septembre 2021 ! Ce ne sont pas moins de 2 794 spectateurs, petits et grands, qui ont pu bénéficier des très nombreuses animations proposées par l'association : spectacle de magie, show Transformers, ferme pédagogique, concerts, balade à poney, ateliers d'art floral, maquillage, zumba, cirque, slackline,



structures gonflables, mur d'escalade, trampolines, etc.

Encore une fois ce fut un franc succès pour cette troisième édition !! Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles en charge de l'organisation du festival, n'hésitez pas à contacter Laura.

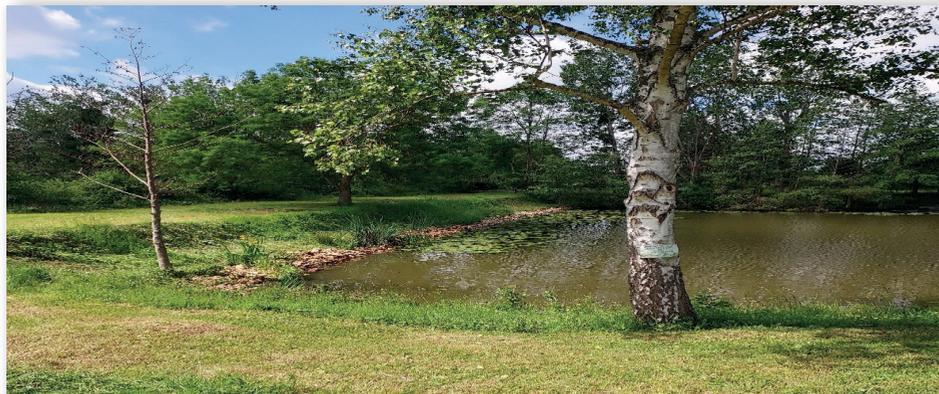
Laura COURPRON

Référente famille ASC Mézières - Tél : 02 37 43 74 52

Mail : polefamilleasc@gmail.com



S.C.I de l'Étang de la Noë Robert



Un gros chantier a été finalisé cette année : la mise en place de pierres pour consolider la bordure côté Charpont. Les bénévoles ont amené leur matériel ainsi que force et courage pour venir à bout de ce projet. Un grand merci particulier à Michel Lauvernier qui a apporté une aide très précieuse, grâce à sa présence amicale et au prêt de ses engins.

Merci également aux actionnaires qui participent à l'entretien de l'étang : tonte, débroussaillage, ramassage des branches mortes, abattage des peupliers morts devenus dangereux. ...

Le bon entretien de l'étang a engendré une bonne qualité de l'eau pour le développement de nos poissons. En 2021 les gardons, perches, carpes, brochets ont été au rendez-vous et bien sûr l'habileté et la patience des pêcheurs ont permis de sortir de très beaux poissons



Quelques chiffres sur le repoissonnement en 2021.

Gardons 300 kg, tanches 30 kg, perches 10kg, carpes 50 kg, brochetons 5 kg, sandres 10 kg.



DATES A RETENIR :

Assemblée Générale : 29 janvier 2022 à 10h à la salle Louis Pommereau de Mézières-en-Drouais

Lâcher de truites : 1^{er} mai 2022 : 8h à l'étang
(suivant les restrictions sanitaires en vigueur du moment).

Si vous désirez devenir sociétaire de la S.C.I. en achetant une ou plusieurs parts ou pour tout renseignement :

Appelez Goyer Jean-Claude : 06 77 96 45 96



L'Étoile de Marsauceux

Pour l'exercice 2021-2022 l'Étoile de Marsauceux compte une centaine de licenciés qui composent les équipes suivantes:



- Une équipe de Baby-foot (à partir de 3 ans) entraînée par Christophe et Mourad le mardi soir à 18h00 et composée de 12 joueurs.
- Une équipe de U7 entraînée par Romain et Pierre le mardi soir à 18h00 et composée de 18 joueurs.
- Une équipe de U9 entraînée par Alex et Medhi le mardi soir à 18h00 et composée de 18 joueurs.
- Une équipe de U11 entraînée par Jérémie et Christophe le mardi soir à 18h00 et composée de 18 joueurs.
- Une équipe Vétérans ayant entraînement le mercredi soir à 19h00 et composée de 22 joueurs.
- Une équipe Ufolep ayant également entraînement le mercredi soir à 19h00 et composée d'une dizaine de joueurs.

Concernant les infrastructures, le stade se compose de 2 terrains, dont le terrain principal comportant un éclairage qui a été entièrement rénové et remplacé par un éclairage LED par une société spécialisée, celle-ci sollicitée par la mairie de Mézières-en-Drouais Sur ce même terrain les deux grands buts ont également été remplacés par deux nouveaux buts plus aux normes.



Equipe de Marsauceux United UFOLEP

Quasi un an que l'équipe United de Marsauceux n'avait pu chausser les crampons, elle est enfin de retour sur le terrain. Avec cette année, un nouveau championnat qui se déroule en matchs aller-retour jusqu'au mois de mai. L'équipe se compose de 14 joueurs.

Les entraînements ont toujours lieu le mercredi soir. Après avoir été annulé deux années consécutives, nous espérons pouvoir nous rendre en Espagne en fin de saison pour un tournoi international. Sportivement

Le président : Stéphane Ronné



Des achats ont été réalisés par le club (ballons, matériel pour les séances d'entraînement, buts portables, jeux de maillots). Un survêtement complet sera également mis à disposition en fin d'année pour les jeunes licenciés, afin de permettre à tous ces footballeurs en herbe d'évoluer dans les meilleures conditions.

Des maillots de football pour les catégories U7 et U9 nous ont été offerts, sponsorisés par l'enseigne Optical Discount du centre commercial Hyper U à Vernouillet. Un grand merci à Mesdames Valérie et Héloïse pour cette participation.



Enfin différentes manifestations devraient avoir lieu cette année : une foire à tout, un loto, une soirée repas à thème et bien sûr le centenaire du club en fin de saison, en espérant réunir un maximum de personnes étant passées par l'Étoile de Marsauceux. Une invitation est lancée aux anciens, que nous espérons nombreux.

Pour tout renseignement :

Mr. BENOIT: 06-98-32-18-23 - Mr. DOUCHEMANE 06-17-12-07-78

Mail : 521499@lcfoot.fr - Facebook : Etoile de Marsauceux.





La chasse 2021-2022

Sur notre territoire, une forte diminution de lièvres est observée, nous n'avons donc pas encore chassé celui-ci cette année. Une demi-journée lui sera consacrée.

PETIT RAPPEL :

La promenade des chiens sur les chemins communaux doit se faire en laisse. Merci pour votre compréhension.

Bilan de l'année écoulée : des abreuvoirs pour le gibier ont été réparés, une création de deux bacs à eau a été faite sur le territoire, de plus une réserve de 5 ha a été créée pour la préservation des diverses espèces.

Pour plus de sécurité lors des battues, des miradors ont été mis en place sur certains points du territoire.

Le renard est toujours en progression malgré de nombreux prélèvements (30) effectués par nos chasseurs et nous tenons à les en remercier.

Lors de la saison de chasse 2020-2021, 17 chevreuils ont été prélevés ainsi qu'un joli tableau de 8 sangliers, grâce à la meute de Tonio De Jésus lors de la clôture de la saison de chasse.

Pour le début de saison 2021-2022, il a déjà été prélevé 5 sangliers et 3 renards.

Malheureusement cette année, nous avons encore perdu un ami chasseur. La disparition de Gilles Lacôte nous a tous attristé.

Tous nos remerciements à nos bénévoles, piégeurs et déterreurs pour le travail fourni encore cette année.



Remerciements également à Arnaud Lauvernier pour le prêt de son bâtiment agricole.

Notre société de chasse a une fois de plus une gestion saine cette année.

Les Membres du Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2022.

Michel Patriarche

Numéros Utiles

Fabrice HENRY	09 77 72 01 81
Frédéric POTIER	06 23 02 27 09
Michel PATRIARCHE	06 68 62 53 01



Réservez votre rendez-vous en ligne, sur :

PLANITY.COM



Choisissez :

- Votre Salon
- Votre prestation
- Votre coiffeur
- Votre date et horaire



© Agence Conterrea

5 Rue Saint Pierre
DREUX
☎ 02 37 50 13 34

2 Rue Georges Besse
Les Corallines - DREUX
☎ 02 37 46 24 24

49 Grande Rue
HOUDAN
☎ 01 30 88 12 06

30 Place Aristide Briand
NONANCOURT
☎ 02 32 58 27 58



www.o-studio.fr

O'STUDIO, UNE SIGNATURE, UN STYLE.



Urbanisme : « L'essentiel »

Avant d'entreprendre des travaux, je consulte la Mairie pour connaître la réglementation. Si je dois déposer une demande, **les formulaires correspondants** sont téléchargeables sur www.service-public.fr

Permis de Construire

Sont concernés par cette procédure les travaux suivants :

- Construction d'une maison individuelle
- Agrandir votre pavillon ou construire un bâtiment annexe non accolé (garage, véranda, etc.), ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m² (*)

(*) Dans les zones urbaines, les travaux d'extension ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ou égale à 40 m² relèvent d'une déclaration préalable à condition que les travaux d'extension n'aient pas pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol totale de la construction au-delà de 150 m².

Recours à un architecte

En application de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, le recours à un architecte sera obligatoire dans toutes les demandes de permis de construire déposées depuis le 1^{er} mars 2017 pour les constructions d'une surface de plancher supérieure à 150 m².



A savoir :



- Lorsque la Déclaration Préalable, le Permis de Construire ou le Permis de Démolir est accordé par le Maire, un affichage sur le terrain est obligatoire. Il devra faire figurer la date d'affichage.
- Dès le début des travaux, vous devez transmettre à la Mairie, le formulaire de « Déclaration d'Ouverture de Chantier » (Pour les Permis de Construire) et à la fin des travaux, le formulaire « d'Achèvement et de Conformité des travaux ».
- Après autorisation ou décision de non opposition, vous disposez d'un délai de 3 ans pour engager les travaux. Deux demandes de prorogation de 1 an chacune peuvent être sollicitées, permettant de porter ce délai à 5 ans.
- Pour que l'autorisation reste valable, les travaux ne doivent pas être interrompus plus de 1 an (commençant à courir après l'expiration du délai de 3 ans, accordé pour engager les travaux).

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :

Ce document fixe notamment les règles de constructibilité (hauteur et aspect des bâtiments, assainissement, stationnement, espaces verts, ...), applicables sur les différents secteurs, de notre commune. Le nouveau PLU, approuvé par le conseil municipal du 30 octobre 2020, est consultable en mairie.



Déclaration préalable

C'est une procédure plus rapide et plus simple que le Permis de Construire. Elle concerne les travaux suivants :

- Changer la destination d'un bâtiment existant (si pas de modification de la structure porteuse ou de la façade).
- Installer une clôture.
- Créer une surface de plancher ou une emprise au sol > 5 m².
- Réaliser des travaux de ravalement de façade de votre pavillon.
- Modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification des ouvertures, pose de velux etc. . .).
- Installer une piscine d'une superficie supérieure à 10 m²
- Installer des panneaux solaires.

Infractions : Les travaux ne peuvent être engagés qu'après l'obtention de l'autorisation. Ceux réalisés sans autorisation représentent une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende et par la démolition de la construction non autorisée. Par ailleurs, le montant de la taxe d'Aménagement due peut être assorti d'une pénalité de 80 % de son montant. En cas de construction en infraction aux obligations résultant de l'autorisation de construire ou d'aménager, des sanctions similaires sont encourues.

ATTENTION

L'instruction des dossiers d'autorisations de travaux est facturée par le service instructeur de l'Agglomération. Les dossiers modificatifs pourront vous être refacturés.



Formalités Administratives

PIÈCES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
Extrait ou copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de domicile , fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Étranger	Ministère des Affaires étrangères Service Central de l'Etat-Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél : 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr .
Certificat de Nationalité française	Greffes du Tribunal d'Instance du domicile . Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).
Carte Nationale d'Identité	<p>Mairies identiques à celles des passeports. ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNOUILLET / VOVES.</p> <p>Elle est valable 15 ans sauf pour les mineurs. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature.</p> <p>Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'État civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (www.diplomatie.gouv.fr) si le demandeur est né à l'Étranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française), • 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans rien sur la tête, sans lunette ni maquillage), • 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile), • L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €), • Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents • Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie), • Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint, • Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité
Passeport	<p>PASSEPORTS BIOMETRIQUES</p> <p>Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département. Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département :</p> <p>ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNOUILLET / VOVES.</p> <p>Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.</p>
Carte d'électeur	<p>Mairie du domicile.</p> <p>L'inscription peut se faire toute l'année à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.</p>
Déclaration des chiens de 1 ^{er} et 2 ^e catégorie	<p>Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile.</p> <p>Fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identification ou de tatouage du chien, • Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., • Carte de vaccination antirabique en cours de validité, • Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien, • Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{er} catégorie.

	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 5 jours qui suivent la naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat établi par le médecin ou la sage femme - Déclaration de choix de nom - Acte de reconnaissance (avant naissance) - Livret de famille, si vous en possédez un
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Retrait du dossier de mariage au moins quatre mois avant la date fixée	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité des futurs époux - Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux - Justificatif de domicile - Pièce d'identité des témoins - Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance - Livret de famille, si vous en possédez un
Décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible	<ul style="list-style-type: none"> - Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	<p>Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives</p> <p>- En ligne sur service public.fr ou sur France Connect</p>	<p>L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique.</p> <p>Se présenter à la mairie.</p> <p>Toutefois pour pouvoir voter lors d'une année d'élections il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité (passeport éventuellement) en cours de validité ou exoir depuis moins de 1 an. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée - Ancienne carte d'électeur.
Pacte civil de solidarité	Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à la mairie de la commune de votre résidence commune ou chez un notaire.		

Recensement Militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales

Attention : **la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.**

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.



Mairie

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

www.mairie.mezieres-marsauceux@orange.fr

☎ 02 37 43 71 22

📠 02 37 62 02 09

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Syndicat Intercommunale Regroupement Pédagogique

☎ 02 37 43 80 07

ÉCOLE de MARSAUCEUX ☎ 02 37 43 74 88

ÉCOLE de OUERRE ☎ 02 37 82 30 38

ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES ☎ 02 37 43 71 10

Agence Postale Communale

Mairie de Mézières ☎ 02 37 43 40 54

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Electricité Dépannage 24/24 h

SICAE-ELY ☎ 01 34 94 68 01

EDF ☎ 09 69 32 15 15

GAZ Dépannage

GÉDIA ☎ 02 37 65 00 10

Eau

SMICA ☎ 02 37 82 71 88

ASTREINTES ☎ 06 45 52 89 76

Ambulances

AMBULANCES ☎ 02 37 42 15 99

DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO ☎ 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE ☎ 0 800 84 08 00

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE ☎ 119

Les services publics

SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard ☎ 02 37 27 72 00

TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de - Dreux ☎ 02 37 38 08 50

TRIBUNAL DE COMMERCE

Bd Chasles - Chartres ☎ 02 37 84 00 25

CONSEIL DES PRUDHOMMES

2, place Anatole France - Dreux ☎ 02 37 46 43 62

PÔLE - EMPLOI

1, rue Pierre Sépard (gare SNCF) - Dreux ☎ 39 49

ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux ☎ 0 810 25 28 10

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE DREUX ☎ 02 37 46 01 73

SNCF Dreux Réservations - Information ☎ 36 35

CENTRE DES IMPÔTS

1 bis, rue des Granges - Dreux ☎ 02 37 42 03 16

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, bis rue des Granges - Dreux ☎ 02 37 38 06 00

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue des Capucins - Dreux ☎ 02 37 38 83 00

MÉTÉOROLOGIE

Départementale ☎ 0 899 71 02 28

Nationale ☎ 32 50

MAISON DE LA JUSTICE

1, Place Paul Doumer - Dreux ☎ 02 37 38 84 21

SERVICES TECHNIQUES

(DÉCHETS ; EAU ET ASSAINISSEMENT)

19 rue Jean-Louis Chanoine (zone de la Rabette) - Dreux

☎ 02 37 64 82 00

puis (tapez 1 pour eau/assainissement - tapez 2 pour déchets)

SPL (Société publique Locale)

6 rue des Embûches 28100 DREUX ☎ 02 37 38 55 02

SITREVA ☎ 01 34 57 12 20

AGGLO DE DREUX ☎ 02-37-64-82-00

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

SAMU, MÉDECIN, DENTISTE 15

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

PHARMACIE DE GARDE 32 37

CENTRE ANTI POISON D'ANGERS 02 41 48 21 21

HÔPITAL DE DREUX 02 37 51 52 53

GENDARMERIE Boulevard Henri IV DREUX 02 37 38 57 30

COMMISSARIAT DE POLICE 02 37 65 84 10

Électricité Dépannage SICAE-ELY 01 34 94 68 01

Régie du GAZ (GEDIA)

Dépannage et urgence 02 37 65 00 10

Vie Associative et Sportive

Amicale des parents d'élèves du regroupement pédagogique

Éric PAPIN.....02 37 43 09 47

Association des parents d'élèves de l'École St Martin

Véronique MONTIGNY06 84 17 41 75

Association Sportive et Culturelle

Ludovic FRERE.....02 37 43 74 52

Au coin du livre/ Bibliothèque

Dominique HÉBERT02 37 43 70 81

Centre Nautique du Pays Drouais

.....02 37 43 82 71

Coopérative scolaire de l'École de Marsauceux

Dany FABRE.....02 37 43 74 88

Eglise protestante unie de Dreux - Marsauceux .

Jean-Fred BERGER.....06 88 15 82 48

Etoile de Marsauceux

Mohamed DOUCHEMANE.....06 17 12 07 78

Foot - UFOLEP

Stéphane RONNE.....06 09 12 17 62

Loisirs troisième âge

Christiane POTIER02 37 43 45 90

Paroisse Catholique

Françoise GARNIER02 37 43 82 92

Patrimoine Mézières Marsauceux

Hélène MIGNOT06 08 00 64 20

Société de chasse

«Union des propriétaires de Mézières Marsauceux»

Fabrice HENRY06 29 56 59 73

Société de pêche «SCI La Noë Robert»

Jean Claude GOYER.....02 37 43 77 23

Tennis club de Mézières Marsauceux

Stéphan TOISON06 19 16 22 26



MARBRERIE COLLIN



— MAISON FAMILIALE —

Exposition permanente de 30 monuments sur 2 sites : **DREUX & NONANCOURT**

LARGE GAMME DE GRANITS FRANÇAIS OU D'IMPORTATION, FAÇONNÉS EN FRANCE 

- Plaques
- Fleurs naturelles et artificielles
- Céramiques
- Croix
- Monuments
- Caveaux



45 rue de Billy - 28100 DREUX
(anciennement Jardin Legendre)
Tél. 02 36 69 61 08

7 rue de la Gare
27320 NONANCOURT
Tél. 02 32 58 01 50

Déplacement gratuit dans tout le 27 et le 28

✉ tristan.collin@orange.fr www.marbreriecollin.com



AGGLO DU PAYS DE DREUX RETOUR SUR 2021



Sensibilisation au tri

L'Agglo du Pays de Dreux, est acteur de l'engagement fixé par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. En 2023, les habitants du territoire recevront donc les nouvelles consignes de tri.

Les déchèteries

SITREVA, le gestionnaire des déchèteries de l'Agglo du Pays de Dreux vous informe quotidiennement sur son site internet www.sitreva.fr et via son application téléphonique. Vous y trouverez les horaires et informations essentielles au bon fonctionnement des déchèteries mais aussi leurs actualités.

À partir de janvier 2022, vos apports en déchèterie seront comptabilisés en nombre de points. Le principe est simple : aucune limitation de volume de déchets apportés, la valeur de l'apport sera déterminée par la catégorie du moyen de transport utilisé pour évacuer vos déchets.



Les transports

Le réseau de bus étendu

En juillet, l'Agglo a inauguré le nouveau réseau de bus périurbain. Quatre nouvelles lignes relient désormais les pôles d'attractivité de l'Agglo au cœur urbain, Dreux. Elles permettent de voyager vers La Chaussée-d'Ivry, Croth, Brezolles, Thimert-Gâtelles et Marchezais et circulent du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires.



Assurer la qualité de la ressource en eau

Pour aider les agriculteurs situés près des Bassins de captages d'eau de Vernouillet et Vert-en-Drouais à construire leur projet agroforestier, l'Agglo du Pays de Dreux propose gratuitement l'accompagnement technique d'un agronome expert.

L'Agglo du Pays de Dreux a entrepris un vaste chantier d'assainissement à Dreux. Ces travaux ont un double objectif : pérenniser la qualité du réseau publique afin de mieux préserver l'environnement et, éviter les inondations et déversements de pluie en délestant les canalisations dans lesquelles toutes les eaux usées des habitants du centre de Dreux étaient déversées.



Accompagner les familles

Un mois dédié aux familles

En novembre, l'Agglo a proposé plus de 60 animations, conférences et ateliers parents-enfants autour des questions d'éducation, du jeu et du bien-être en famille. Cet événement inédit a une triple ambition : aider les familles à renforcer leurs liens, favoriser le bien-être enfants et des jeunes, et proposer des temps d'échanges et d'information entre parents et avec des professionnels.

Un été riche en activités

Cet été, l'Agglo a accueilli les enfants et adolescents de 6 à 17 ans lors de 6 séjours. Les 4 séjours dédiés aux 6-12 ans se sont déroulés à la Maison des Espaces Naturels, qui recevait ses premiers visiteurs. Les enfants ont pu participer à des activités variées : équitation, voilier, karting, tir à l'arc...

Développer les initiatives pour la jeunesse

La direction Enfance-Jeunesse-Famille a continué de développer ses actions pour la jeunesse. Des jeunes du territoire ont été accueillis en service civique pour diverses missions, et d'autres ont bénéficié, cette année encore, d'une initiation au baby-sitting et de la formation BAFA.

Un nouveau centre aquatique

Les élus de l'Agglo ont officiellement lancé, en décembre, le chantier de réhabilitation de la piscine intercommunale à Vernouillet. En 2023, cet équipement flambant neuf pourra de nouveau accueillir le public dans un nouvel esprit de loisirs et de détente, mais aussi les scolaires pour l'apprentissage de la natation et les associations ...

L'année 2021, marquée par une crise sanitaire sans précédent, a contraint les services de l'Agglo du Pays de Dreux à repenser leur fonctionnement. Grâce à la volonté des élus et au dévouement des agents, les services indispensables du quotidien ont été maintenus au bénéfice des usagers. Voici un retour sur les principales réalisations de l'année écoulée.



L'Office de Tourisme anime l'Agglo

Une première édition couronnée de succès pour Parcs et Jardins

En juin, l'Office de Tourisme a invité les habitants à vivre une expérience unique dans les parcs et jardins publics et privés de l'Agglo, entre balades, déambulations artistiques, expositions, découvertes d'artisans et producteurs locaux. Cette manifestation qui a rassemblé une centaine de partenaires dans 13 communes du territoire sera renouvelée en 2022.

Des animations tout l'été !

Les visites Estivales ont une nouvelle fois rencontré un franc succès tout l'été ! Visites de villages, découverte du patrimoine et de producteurs locaux, balades nature ou encore randonnées : l'Office de Tourisme a proposé 18 visites sur le territoire, en juillet et août. Rendez-vous l'été prochain !

Les Nocturnes en Pays de Dreux ont fait vivre l'esprit de Noël

Cette année, l'Office de Tourisme a organisé ses deux soirées féériques, à Ivry-la-Bataille et à Dreux. Les spectateurs ont pu profiter de deux balades illuminées, d'un spectacle de la compagnie de cirque Oxymore à Ivry-la-Bataille et d'un spectacle du théâtre équestre de Cautivo à Dreux.

La culture pour vous

Médiathèque, des services numériques ouverts à tous les abonnés

La médiathèque de l'Odyssee a développé toute une série de services numériques pour ses abonnés accessibles sur www.odyssee-culture.com :

- **Le Click & Collect** dit le drive permet de choisir ses documents et de venir les chercher à l'Odyssee.
- **Toutapprendre.com** est un ensemble de tutoriels sur des thèmes comme les langues étrangères, le code de la route, la langue des signes, des cours de dessin ou bien de sport.

- Pour lire la presse et les magazines tous les matins, ouvrez **Cafeyn** !

- **BibEnPoche** est une application pour accéder rapidement au catalogue en ligne de la médiathèque.

- **Ma bibliothèque numérique** à destination des plus jeunes pour regarder, découvrir, lire, jouer, créer.

- **La médiathèque numérique** qui permet d'accéder à des films, des documentaires, des séries d'ArteVOD, la Cinetek...

- **Le Prêt numérique en Bibliothèque** permet d'emprunter un livre à lire sur vos écrans : liseuse, téléphone, ordinateur, tablette.

- **La Nuit de la lecture**, en janvier, est désormais à la fois à l'Odyssee et en ligne

L'Atelier à spectacle sort de ses murs

L'Atelier à spectacle, Scène conventionnée de l'Agglo du Pays de Dreux est un lieu artistique de création, médiation et diffusion culturelle. Avec sa saison culturelle riche, variée et familiale, l'Atelier est aussi sorti à plusieurs reprises de ses murs en proposant des événements et actions artistiques comme UTOPI, les fêtes urbaines ; les vacances apprenantes ; premiers arrivés, le festival jeune public... En mai et juin 2022, l'Atelier à spectacle vous invite à découvrir *La belle rencontre*, une programmation artistique tout public qui se déroulera à Garnay, Brezolles, Rouvres et Saint-Ange-et-Torçay.

Le Conservatoire de l'Agglo

Le Conservatoire de l'Agglo a garanti la continuité de ses cours de théâtre, de danse et de musique auprès des élèves grâce aux outils de visioconférence. En juin, les professeurs ont fait vivre aux élèves une vraie résidence de création. Découvrez leur travail sur www.conservatoire.dreux-agglomeration.fr. Toute l'année, le Conservatoire propose des concerts et des auditions ouverts à tous.



Un soutien sans faille à l'économie locale

L'Agglo s'engage dans la lutte contre l'artificialisation des sols

En février, l'Agglo du Pays de Dreux lançait officiellement son ambitieuse démarche de « sobriété foncière » dont l'enjeu consiste à mêler transition écologique et développement économique, à travers notamment la résorption des friches industrielles.

Le Dôme labellisé « Campus connecté »

Lieu incontournable de l'innovation et des nouvelles technologies, le Dôme a ouvert ses portes fin 2020. À la rentrée 2021, le Dôme a reçu le label "Campus connecté" par le ministère de l'Enseignement supérieur. Un étudiant du territoire, inscrit auprès d'un établissement d'enseignement supérieur, qui dématérialise ses cursus, peut suivre les cours à distance depuis les espaces du Dôme et sera accompagné par un tuteur.

La zone d'activité « Les Forts » réaménagée

En juillet, l'Agglo lançait d'importants travaux d'aménagement sur la zone d'activité "Les Forts" à Chérisy, afin de proposer du foncier attractif aux entreprises, tout en préservant la biodiversité du site. À proximité immédiate de la RN12 et véritable porte d'entrée du bassin drouais pour l'Île-de-France, cette ZAC proposera des parcelles directement exploitables par les entreprises.





A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical02 37 43 72 34	CAHINET06 85 54 34 19	FLICHER Mireille02 37 43 79 88
AGENCE POSTALE02 37 43 40 54	CAILLE Huguette02 37 43 71 53	FLUIDENERGIES02 37 65 54 97
AIDE POUR TOUT FAIRE06 66 82 89 91	CARLO Manuel06 47 88 69 60	FORTIER02 37 43 79 72
AIT-MOHAND Leila02 37 62 06 71	CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAIS02 37 43 82 71	FOYER DU MESNIL02 37 43 71 14
ALEMANT David02 37 43 75 46	CENTRELEC06 13 80 28 99	FRANCHE Alain02 37 64 11 14
ALLAIN Josseline02 37 43 82 74	CHAMPAGNE Fabrice02 37 43 78 81	FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES02 37 43 80 86
ALLAIN Valéry et associés02 37 43 84 95	CHAPPE Jacques02 37 43 83 79	FULGENCE Nadine02 37 43 77 96
ALLAIS Yves02 37 43 49 61	CHARMETANT Soisick02 37 43 84 40	GARCES Alain02 37 43 44 87
ALTADILL Fanny02 37 50 74 18	CHAUFF-TECH06 50 96 88 47	GARNIER Françoise02 37 43 82 92
ANGEBAU Josette02 37 43 81 88	CHEVREL Simone02 37 43 75 55	GARRIDO Ernesto09 84 10 53 11
ANGLA-GRE Francis06 28 23 38 36	COGNARD Dominique02 37 43 85 46	GATINEAU Ets02 37 43 71 63
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE02 37 43 74 52	COLOMB Laurent02 37 43 43 73	GIGAULT Christian02 37 43 82 94
ATELIER A CLICK02 37 43 84 96	CORMIER Jean-Claude02 37 43 88 36	GIRAULT Jeanine02 37 43 84 94
AUBRY Frédéric02 18 48 31 18	COTTURA Adrien02 37 43 88 93	GODEFROY Julien02 37 63 57 47
AUGER Christian et Maryannick 02 37 43 85 54	CROIZE Gérard02 37 43 41 76	GONCALVES Patricia02 36 69 40 67
AUGER Pierre02 37 43 81 34	DAIRE Jean-Michel02 37 43 89 00	GOUJEON Jean Baptiste02 36 69 55 22
AVI GRO ALIMENTAIRE02 37 62 00 41	DEBU Jean Yves02 37 43 76 60	GOYER Odette02 37 43 75 62
BARBIER Nathalie02 37 62 04 83	DEBU -FRANCHE Elyane02 37 63 59 55	GOYER Jean-Claude02 37 43 77 23
BARIL Sandra02 37 65 93 94	DECARNIN Alain02 37 43 87 51	GROLLEAU Yvon02 37 64 37 60
BARREY Jean-Claude02 37 43 80 09	DELAHAYE Florian02 36 69 40 06	GRUYTERS Jean-Marc02 37 62 02 04
BARREY Laurent02 37 43 41 27	DELAUNAY Jean-Pierre02 37 43 77 68	GUILLE Jacques02 37 43 81 38
BATALHA Sylvie09 51 47 20 06	DELAUNAY Serge02 37 43 79 40	GUIRLIN Sébastien09 50 05 29 06
BAYON Bernard02 37 43 71 15	DELBARY Gérard02 37 43 81 24	HAMMICHE Abderrahmane02 37 43 86 67
BAZEMONT René02 37 43 80 28	DELSINE Pierre09 53 48 15 34	HARDEVELD Michel02 37 43 73 59
BAZEMONT Véronique02 37 43 84 66	DESCHAMPS Emilie02 37 48 76 00	HAUTIN Marie-José02 37 43 73 28
BELFOND Pierre09 80 92 41 59	DESMARS Enrique et Sandrine .02 37 43 47 95	HAUZA Philippe02 37 82 70 79
BENOIST GAEC02 37 43 71 18	DEVIN Gilberte02 37 43 79 31	HAZET Chrystelle02 36 69 22 49
BERTHELOT Gisèle02 37 43 42 26	DIAGNOSTIC 3D02 37 43 88 29	HEBERT Dominique02 37 43 70 81
BIANQUIS Catherine02 37 43 71 29	DOUINE Laura02 36 98 20 64	HEBERT Hugues02 37 62 01 09
BIBLIOTHÈQUE02 37 65 95 98	DUBOC Georgina02 37 43 85 55	HENRY Hélène09 77 72 01 81
BLANQUET Josiane02 37 43 74 38	DUFriche Etienne02 37 43 81 33	HOUSSIN Sébastien02 36 69 21 87
BOISSEAU Jean-Paul02 37 62 04 52	DULONDEL Jean-Claude02 37 43 78 52	HOUSSU Joël02 37 43 75 92
BORGET Ludovic02 37 62 39 83	DURAND Johann06 82 58 72 76	HUDEBINE Jean Luc02 37 43 87 66
BOSCHER Serge02 37 43 75 24	EARL des NEAUFLES02 37 43 76 56	HUNAUT Lucette02 37 43 79 08
BOULAN S.02 37 43 85 58	ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX 02 37 43 74 88	IRIS Universe06 60 62 67 02
BOULANGERIE MÉZIÈRES02 37 43 71 25	ECOLE SAINT MARTIN02 37 43 71 10	JALLU Gilles02 37 43 70 11
BOULLY Laurent02 37 43 72 28	ERGB02 37 62 04 10	JAMET Marcel02 37 43 43 97
BOURGET Emmanuel02 37 43 71 41	ESEAT Le mesnil02 37 43 73 11	JEREMAY LOMBAERT06 72 87 00 93
BRANDT Michel02 37 43 78 17	EUCAT Michel02 37 43 88 12	JOUENNE Sylvain09 51 20 79 53
BRETON Gérard07 77 37 56 58	EUGENIO S.06 28 21 27 25	JUBERT Pascale02 37 43 73 19
BRIAND Henri02 37 43 85 25	EUZENAT Noura09 86 40 43 64	KERAVEL Alain-Léo02 37 43 71 24
BRIAND Sophie02 36 69 69 42	EXCOFFIER Philippe02 37 62 00 06	KERMORGANT Yves02 37 43 46 75
BRIN Katia09 52 48 66 82	FAUQUEUX Christian02 37 43 86 06	KNIPPER Marc06 16 59 91 59
BROUSSE Jean Claude02 37 41 95 15	FAURE Pierre02 37 62 01 63	LABONDE Cécile09 52 67 76 75
BROUSSEAU Bruno02 37 62 01 03	FAURE Stéphanie09 75 76 06 24	LACÔTE Claudine02 37 43 74 61
BRUNET Jean-Claude02 37 43 83 54	FAVRE-BULLY Véronique02 37 43 84 96	LACÔTE Gilles02 37 43 77 67
BULLIER Bruno02 37 43 81 22	FERREIRA Sophie02 36 30 93 14	LACÔTE Patricia02 37 43 77 13
BURIE Rémi02 37 65 93 10	FILLIOL Xavier02 37 41 73 12	



LAMBERT Jacqueline	02 37 43 74 19	MOREAU Ronan	09 53 31 53 90	S. I. R. P.	02 37 43 80 07 - 09 63 60 15 45
LANDEMARRE Lionel	06 19 09 33 28	MOREL Eugène	02 37 43 79 49	TANQUEREL R.	02 37 43 88 29
LA PAYSANNERIE	02 37 43 74 00	MORIN Christian	02 37 43 78 19	TAVARES Sabrina	09 62 63 49 24
LARUE David.....	02 37 38 16 36	MOULINS DE MEZIERES.....	02 37 43 74 43	THOMPSON Kevin.....	09 73 16 55 08
LARUE Johnny	02 37 43 77 37	NASSOY-SCHNEIDER Philippe	02 36 30 97 04	THUREAU Jean-Philippe	02 37 43 40 81
LARUE Sandrine	02 37 43 77 78	NICOU Stéphane.....	02 37 43 41 09	TOPALLI Shefki	09 80 99 98 77
LAUVERNIER Michel	02 37 43 79 26	OGEC ST MARTIN STE AGNES.....	02 37 43 71 10	TOSCA SARL.....	02 37 38 43 95
LAUVERNIER Ginette	02 37 43 76 44	PAPIN Eric & Marie-Sylvie.....	02 37 43 09 47	TRIPLET Yannick	02 37 64 61 30
LAVIALLE Thomas.....	02 37 43 45 78	PARLIER Jacques.....	02 37 43 73 94	U. D. ENERGIE	02 37 43 44 45
LE BORGNE Philippe	02 37 41 80 06	PATRIARCHE Jacqueline	02 37 43 82 46	UDE Patrick.....	02 37 43 87 37
LE CARS Marcel.....	02 37 43 77 91	PATRIARCHE Pascal.....	02 37 43 78 29	UDE Aurélie	02 37 38 10 27
LECOUSTEY Sylvie.....	02 37 62 04 92	PATRIARCHE Pascale	02 37 43 49 26	UNINSKY J	09 83 55 90 12
LEFEVRE Courtney	09 50 81 61 08	PATRIARCHE Thierry.....	06 26 57 73 01	URGENCE DEPANNAGE GAZ.....	02 37 65 00 10
LEROI Gérard	02 37 43 77 15	PATRICE Ludovic	09 53 53 67 74	VENARD Jacky	02 37 43 85 36
LE ROY Joël.....	02 37 43 75 75	PELLERIN Gilbert	02 37 43 79 01	VETTIER Lionel	02 37 43 86 40
LETOURNEAU Gérard	02 37 43 72 48	PEYSSON Elisabeth.....	09 53 82 41 81	VICENTE Leopoldo	02 37 43 89 54
LEVY Jean-Charles.....	02 37 43 85 07	PIE Patrice	02 37 43 85 98	VIDIERE Gilbert.....	02 37 43 80 44
LHERMITE Raymond.....	02 37 43 86 81	PINER Manuel	02 37 43 79 90	VILLEDIEU Sandrine.....	09 50 80 07 06
LHOSTE Claudine	02 37 43 88 14	PIRIOU Chantal.....	02 37 48 78 41	VILLEGGER Françoise	02 37 43 75 80
LICHON Sylvia.....	09 53 11 92 90	POMMEREAU Philippe	02 37 43 72 01	VIROLLE Olivier.....	02 37 43 42 64
L2M.....	02 37 63 02 14	POMMIER Claude	02 37 43 79 44	ZAKARIAN Miran	02 37 43 70 25
LOMBAERT Jeremy	02 34 69 22 71	POPOT Michel.....	09 54 47 45 37	ZIDI	02 37 43 83 08
LOUCHART Dominique.....	02 37 43 75 89	POTIER Christiane	02 37 43 45 90		
LUSURIER Benoît	02 37 43 73 23	POTIER Cyril	02 36 69 50 72		
LUSURIER Léone	06 08 58 16 41	POTIER Frédéric	09 81 08 48 55		
MAILLARD Marie-France	02 37 43 88 93	POUILLEY	09 51 13 49 64		
MAIRIE	02 37 43 71 22	POUPONNEAU Corinne	02 36 69 20 63		
MARECHAL Raymond	02 37 43 80 39	POURLIER Bernard.....	02 37 43 76 95		
.....	06 12 80 11 85	RAULT Stéphane.....	02 37 48 08 92		
MARINIER Jocelyne	02 37 43 79 61	RAYGASSE Charly.....	02 36 98 26 02		
MARTIN Hervé.....	02 37 43 80 70	RESTOUX Jean-Pierre.....	02 37 43 48 81		
MARTIN Philippe	09 67 66 97 45	RICHARD Christiane.....	02 37 43 81 64		
MASSON Francis	02 37 43 76 79	ROEBROECK Sylvie	09 50 36 08 28		
MAURAT Albert	02 37 43 71 92	ROUAULT Pierre	02 37 43 79 10		
MAURY Sébastien.....	02 37 43 79 55	ROUX Michel	02 37 43 80 46		
MECA ALLIANCE sarl	02 37 43 89 82	RUELLE Marcel.....	02 37 43 80 48		
MERCURIN.....	02 37 43 78 30	RUFFIN Pascal.....	02 37 43 40 23		
MENAD Laala.....	09 70 99 65 64	RURAINSKY Sébastien	09 53 84 53 54		
MIGNOT Hélène.....	02 37 43 76 43	SAILLENFEST RENARD Elisabeth		
MILANTE Christine.....	02 37 43 81 77	02 37 43 82 30		
MILHIET Laure	02 37 43 74 41	SALLE POLYVALENTE.....	02 37 43 81 87		
MILLE Kevin.....	02 36 98 93 33	SANCHEZ L.	02 37 43 51 16		
MOLINA Dorothée	02 37 38 16 19	SENYUREK Tunca	02 37 43 76 26		
MONTALESCOT Jacques.....	02 37 43 82 65	SEUBILLE Yves	02 37 43 75 74		
MONTALESCOT Nathalie.....	02 36 30 92 49	SOMMER Bernard.....	02 37 62 01 47		



Noël 2021



Merci à l'Amicale